

## ***PLAN LOCAL D'URBANISME DE COCURES (LOZERE)***



**Etat initial de l'environnement naturaliste**

Faune, flore et habitats naturels, Trames Verte et Bleue...

## SOMMAIRE

|                                                                                                   |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>INTRODUCTION</b>                                                                               | <b>p 3</b>  |
| <b>DEMARCHE/METHODOLOGIE</b>                                                                      | <b>p 3</b>  |
| <b>A/ TRAME VERTE ET BLEUE</b>                                                                    | <b>p 4</b>  |
| I- La Trame Verte                                                                                 | p 5         |
| II- Dynamique/évolution                                                                           | p 5         |
| III- La Trame Bleue                                                                               | p 6         |
| IV- Les zones humides                                                                             | p 6         |
| <i>Carte n° 1 : trame verte et bleue</i>                                                          | <i>p 8</i>  |
| <b>B/ FAUNE ET FLORE/HABITATS NATURELS</b>                                                        | <b>p 9</b>  |
| I- « Inventaire » des zones à statut (Natura 2000 et ZNIEFF)                                      | p 9         |
| I.1- Sites Natura 2000 : ZPS et ZSC                                                               | p 9         |
| <i>Carte n°2 : Zonages règlementaires et de connaissance</i>                                      | <i>p 13</i> |
| I.2- ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)                   | p 14        |
| III/ La Flore et les habitats naturels patrimoniaux                                               | p 17        |
| II.1- Habitats naturels patrimoniaux                                                              | p 17        |
| <i>Carte n°3 flore et habitats naturels patrimoniaux</i>                                          | <i>p 20</i> |
| II.2- Flore patrimoniale                                                                          | p 21        |
| <i>Tableau n°1 : Flore patrimoniale localisée de la commune de Cocurès</i>                        | <i>p 21</i> |
| III/ La Faune patrimoniale                                                                        | p 22        |
| III.1- Avifaune                                                                                   | p 22        |
| <i>Tableau n°2 : Principales espèces patrimoniales présentes sur la commune de Cocurès</i>        | <i>p 23</i> |
| <i>Carte n°4 : Avifaune patrimoniale</i>                                                          | <i>p 24</i> |
| III.2- l'Ecrevisse à pieds blancs (ou E. à pattes blanches)                                       | p 25        |
| III.3- La Loutre d'Europe                                                                         | p 25        |
| III.4- Le Castor d'Eurasie                                                                        | p 26        |
| III.5- Chiroptères                                                                                | p 27        |
| <i>Tableau n°3 : Liste des espèces de chiroptères et leurs statuts de protection/conservation</i> | <i>p 29</i> |
| <i>Carte n°5 : Faune patrimoniale (hors avifaune)</i>                                             | <i>p 30</i> |
| <b>C/ SYNTHESE DES SENSIBILITES NATURALISTES</b>                                                  | <b>p 31</b> |
| <i>Carte n°4 : Synthèse des enjeux</i>                                                            | <i>p 32</i> |
| <b>D/ EVOLUTION ET PERSPECTIVES POUR L'ENVIRONNEMENT NATUREL A COCURES</b>                        | <b>p 33</b> |
| <i>Carte n°5 : Fragmentation &amp; connectivités</i>                                              | <i>p 35</i> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>                                                                              | <b>p 36</b> |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                    | <b>p 38</b> |

Bureau associatif d'études environnementales :

Alter Eco, La Cornélie 15600 Rouziers.

Conduite du projet : Joël BEC et Hervé PICQ

Alter Eco (Antenne de Lozère)

Le Buisson 48320 Quézac

Contacts : [jbec@altereco-env.com](mailto:jbec@altereco-env.com); [hpicq@altereco-env.com](mailto:hpicq@altereco-env.com)



**Référence à retenir :** H. PICQ & J. BEC ; 2011. *Etat initial de l'environnement naturaliste. PLU de Cocurès (48) 66 p.*

*Photo de couverture : Cocurès vue générale © H.PICQ*

*L'ensemble des photos reste l'entière propriété de leurs auteurs*

*Elaboration du PLU de Cocurès (48) : Diagnostic de l'environnement naturaliste.*

## INTRODUCTION

Le présent rapport a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Cocurès en Lozère.

Il représente l'état initial de l'environnement naturaliste (faune, flore et habitats, trames verte et bleue) permettant la prise en compte des aspects environnementaux naturalistes dans les différentes phases d'élaboration du PLU. Dans un deuxième temps il servira de base à l'évaluation environnementale du PLU pour prendre la juste mesure des enjeux et évaluer les incidences éventuelles des projets d'urbanisme communaux.

La présente étude fait donc la synthèse des éléments naturels de la commune : espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial, habitats naturels d'intérêt, trames verte et bleue, zones Natura 2000, ZNIEFF..., identifiant les éléments les plus notables à l'échelle des cortèges d'espèces et des connexions.

## DEMARCHE/METHODOLOGIE

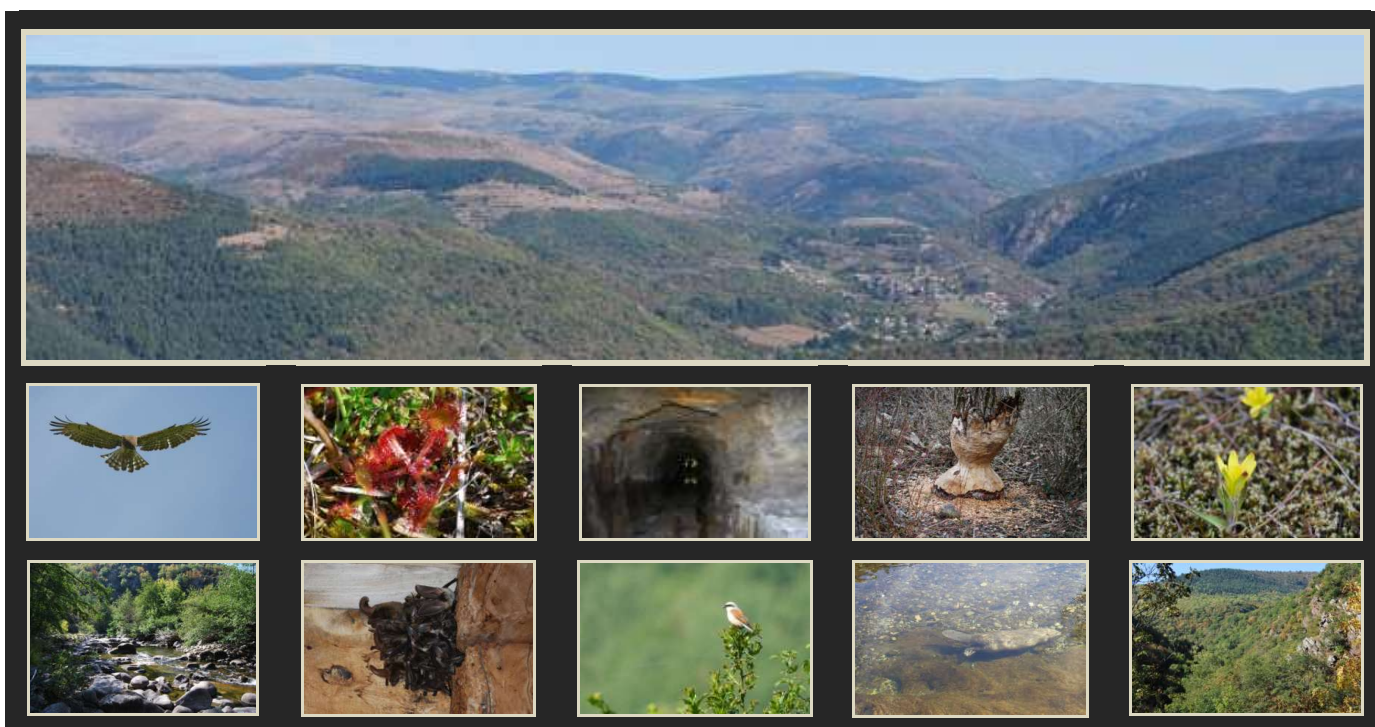
L'état initial de l'environnement naturaliste présenté ici fait la synthèse des données naturalistes connues sur la commune de Cocurès au travers des portés à connaissance de la Direction Départementale des Territoires de Lozère, du Parc National des Cévennes, prenant en compte les espèces et habitats présents sur les zones à statut (Natura 2000, ZNIEFF...).

Il se réfère également aux bases de données naturalistes d'Alter Eco et du Parc National des Cévennes.

Une phase de terrain effectuée au cours du printemps et de l'été 2011 (4 jours) complète ces données : recherches orientées sur les chiroptères, l'avifaune, la flore et les habitats naturels, les zones humides et les espèces patrimoniales de ces milieux, les corridors de connexion biologique...

### Rapports consultés :

- **DDT. Porter à connaissance, commune de Cocurès. Février 2011**
- **PNC. Porter à connaissance Parc National des Cévennes commune de Cocurès ;**
- Document d'objectifs de la ZPS « Les Cévennes » n° FR91 10033. Parc National des Cévennes. 2010



**Ensemble des photos © H.PICQ** (de haut en bas et de gauche à droite : Haute vallée du Tarn, Circaète Jean-le-blanc, Droséra à feuilles rondes, Galerie de mine à Cocurès, Arbre rongé par un Castor, Gagée de Bohème, Tarn et cordons riverains, Oreillard gris, Pie-grièche écorcheur, Castor d'Eurasie, Vallée du Briançon.



## A/ TRAME VERTE ET BLEUE

Le concept de réseau écologique apparaît en France dans la dernière décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle à l'initiative des scientifiques et de la communauté naturaliste inquiète de l'érosion de la biodiversité. Dans un contexte d'effondrement avéré de populations animales, de disparition d'espèces végétales, d'uniformisation des espaces naturels, de banalisation des paysages, il s'agissait de matérialiser, de favoriser, de recréer une trame qui relierait entre elles des zones d'intérêt écologiques (les noyaux) qu'il conviendrait de conforter voire d'augmenter, via des corridors écologiques. Ces derniers, sortes de fuseaux, d'artères, seraient constitués d'écosystèmes plus banals à conserver intact afin d'augmenter la connectivité des noyaux pour faciliter les échanges de populations.

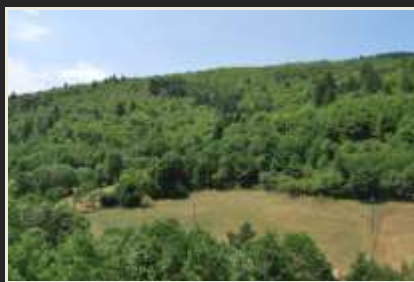
Cette intention a été reprise en 2007 sous le vocable plus consensuel de Trame Verte et Bleue dans l'engagement 73 du Grenelle de l'Environnement puis en 2010 dans la Loi Grenelle 2 du 12 juillet portant Engagement National pour l'Environnement.

La Trame Verte étant d'essence terrestre, la Trame Bleue plus « aquatique », elles sont communément matérialisées par des linéaires (cordons boisés, cours d'eau...) bien que des continuités en archipel (pas japonais) ne soient pas à exclure étant tout aussi adaptés aux déplacements d'une guilde d'espèces habituées à se mouvoir dans l'espace et le temps (ainsi les végétaux se déplacent par leur génome : graine, pollen...)

Cette infrastructure naturelle est d'ambition européenne (Réseau Ecologique Paneuropéen) nationale (la TVB) régionale et locale. La TVB à l'échelon communal, c'est la brique élémentaire du réseau national.



Cours d'eau et cordon ©H.PICQ



Prairie et lisières ©H.PICQ



Vue sur Cocurès ©H.PICQ

Les « Hot-spots » (points chauds) de biodiversité sont aussi bien des aires strictement protégées (réserves naturelles, parcs nationaux...) que les périmètres de conservation contractuelle (réseau Natura 2000, parcs régionaux...) ; on en trouve à toutes les échelles spatiales, territoriales.

Au niveau communal ou intercommunal, ces noyaux peuvent être identifiés comme des espaces naturels qui hébergent le plus d'espèces et d'habitats menacés (cf. Réseau Ecologique Départemental de l'Isère)

La Trame Verte et Bleue ne doit pas faire oublier que d'intenses efforts de désintensification doivent également porter sur la matrice, c'est à dire l'essentiel de l'espace, car il ne servirait à rien de figer des corridors écologiques s'ils n'irriguent pas tout du long des milieux plus banaux mais autrement plus étendus.

Enfin, la Trame Verte et Bleue est un atout face aux changements climatiques qui affectent déjà les espèces et les espaces naturels français de façon plus ou moins insidieuse. Grâce aux points chauds de biodiversité et aux corridors écologiques, la résilience des écosystèmes peut être améliorée et faciliter, accompagner les changements qui affecteront le vivant. Des espèces d'oiseaux sont déjà amenées à se déplacer vers le Nord comme il vient d'être montré par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Entre 1989 et 2006, en un point donné de la France, la composition entre espèces "chaudes" (à distribution méridionale nécessitant une température élevée à la reproduction) et "froides" correspond à ce qu'on observait 90 km plus au Sud il y a 18 ans soit un "glissement" des populations d'oiseaux de 5 km/an vers le Nord.

## I- La Trame Verte

La Trame Verte est un réseau terrestre d'espaces naturels, semi-naturels et boisés maillé par une infrastructure agro-écologique (haies, tertres, bandes enherbées le long des cours d'eau) qui irrigue les milieux naturels importants pour la préservation de la biodiversité.

Sur la commune de Cocurès, la Trame Verte à grande échelle est nettement marquée par la connexion et la continuité vers le Nord via les vallées du Briançon et de la Gironde ; ces deux vallées boisées ont également des cordons de bord de cours d'eau continues qui se connectent au Tarn. La vallée du Tarn présente également une continuité de cordons et pentes forestières connectant l'Est et l'Ouest mais aussi le Sud et le Nord via les boisements de la Serre de la Chasse et ceux du Bois de Miral le long du ruisseau de Vallongue. L'ensemble converge vers la vallée du Tarn et les continuités sont bien présentes.



Plus proche du bourg, le Vallon de l'Idole maintient une continuité de cordons boisés en bordure du vieux village et au sein des nouveaux quartiers, plusieurs petites haies et vergers éclatés relient ce corridor aux autres ensembles, et notamment vers le Nord entre le vieux village et le quartier résidentiel du haut.

De façon générale, la commune présente plus d'espaces forestiers et de landes que d'espaces ouverts, le noyau principalement exploité (prairies, culture) est concentré autour du bourg et sur la Serre de la Chasse (pâtures) ; on distingue ensuite les prairies bordant le Briançon traçant un espace ouvert longitudinal vers le Nord et dont la ligne médiane est nettement matérialisée par les cordons boisés qui bordent la rivière.

## II- Dynamique/évolution

Une grande partie de la commune est couverte par des enveloppes Natura 2000, des Znieff de type I et totalement incluse dans le Parc National des Cévennes. Ces différentes enveloppes signalent une richesse biologique importante qui fait partie des premiers éléments de la Trame Verte et Bleue à grande échelle et pour lesquels des interconnexions doivent perdurer.

L'espace forestier représente une part importante de la commune de Cocurès et les cordons, haies, bosquets sont bien présents sur l'ensemble des espaces plus ouverts. Les parcelles cultivées et aménagées pour l'urbanisme en bordure du bourg gardent un réseau de haies qui maintient les connexions depuis le vallon de l'Idole vers le Nord et l'est et vers le Sud en bordure du vieux village. La connexion entre le Nord et le Sud est également assurée par la confluence du Briançon et du Tarn qui de plus gardent tous deux un ensemble de cordons riverains de première importance pour la faune.

Le caractère très groupé de la partie urbanisée de la commune laisse une grande place aux milieux naturels et les connexions entre les différentes enveloppes réglementaires (Natura 2000, PNC...) et les vallées sont nombreuses.

La tendance générale est plutôt orientée vers une progression des espaces boisés (sommet de la Serre de la Chasse, partie Est de la commune au-dessus de la D998...) et une diminution des espaces exploités qui se concentrent vers le bourg.

### III- La Trame Bleue

La Trame Bleue complète la Trame Verte dans sa dimension aquatique ; elle est composée du réseau hydrographique (les cours d'eau, les canaux, même les rases) des hydrosystèmes lacustres (lacs, étangs, mares) et palustres (zones humides comme sourcins, marais, prairies hydromorphes...)

A Cocurès la Trame Bleue est composée essentiellement des trois cours d'eau principaux : Le Tarn qui délimite en partie le sud de la commune et l'ensemble ruisseau de la Girouse et du Briançon qui confluent avant de rejoindre le Tarn. Sur la partie Sud le ruisseau de Vallongue venant des Monts de Ramponenche frange avec la limite communale avant d'alimenter le Tarn, il représente un petit affluent qui ne concerne que très peu la commune. Le réseau secondaire vient de la Serre de la Chasse avec deux petits affluents du Tarn qui s'assèchent partiellement en été et s'écoulent dans le Ravin de l'Idole et le Ravin de Courneiret. Ces deux dernier cours d'eau s'écoulent sur le calcaire et sont intermittents mais représentent néanmoins un apport au Tarn et abritent des espèces et habitats d'intérêt avec notamment des formations de Tufs dans le Ravin de Courneiret.

Deux autres petits écoulements alimentent en partie le ruisseau du Briançon sur la commune : un au Nord en rive gauche et un sur l'Ouest en rive droite (Cf. Carte Trame Verte et Bleue et Zones humides).



Le Tarn au pied du Truc ©H.PICQ



Ravin de Courneiret ©H.PICQ



Suintement calcaire ©H.PICQ

### IV- Les zones humides

On désigne par ce terme « les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (Code de l'Environnement)

En pratique cette définition suppose un travail de caractérisation à partir de critères (définis par l'Art. R 211-108 du même Code) relevant de l'hydrologie, de la pédologie (étude des sols) de la botanique et de la phytosociologie (étude des groupements végétaux) ainsi qu'un effort de délimitation.

**Les zones humides sont le siège de fonctionnalités nécessaires au bon état écologique des écosystèmes notamment hydrologiques.** Le rôle de régulation des débits concerne tout particulièrement les zones humides de tête de bassin. Elles stockent l'eau en période pluvieuse grâce aux caractères pédologiques des sols agissant à l'image simplifiée d'une éponge et la restituent en différé (en vigueur et dans le temps) aux cours d'eau qu'elles alimentent.

Enfin **les zones humides sont d'indispensables réservoirs de biodiversité. Il est admis qu'en France continentale, les zones humides (littorales ou montagnardes, alluviales ou palustres...) hébergent 30% des espèces végétales remarquables et près de 50% des oiseaux ; la plupart des odonates, des batraciens y font l'essentiel de leur cycle vital.** Malgré ces atouts indéniables (et bien d'autres comme la production agricole, le rôle de filtre, le rapport la culture, à l'art...) près des 2/3 des zones humides françaises ont été asséchées depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle ; l'accélération du phénomène a été sévère dans les années 70, 80 (Bernard 1994) et sans doute plus encore dans les têtes de bassin (zones de montagne) que sur les littoraux où les aménagements avaient commencés il y a plusieurs siècles.



**La Commune de Cocurès ne compte que très peu de zones humides hors cours d'eau dont l'essentiel est représenté par les berges boisées du Tarn et du Briançon ; Les inventaires du PNC et CDSL font apparaître une seule zone humide ponctuelle pour la commune :**

- au sommet du Ravin de Courneiret sur des sols sédimentaires elle n'est que de quelques mètres carrés et n'abrite pas d'espèces ou d'habitats patrimoniaux.

Et plusieurs entités linéaires au bord du Tarn représentées par les « Forêt de Frênes et d'Aulnes à Laiches » en partie Sud de la commune, ces formations sont des habitats d'intérêt communautaire (Cf. & Habitat patrimoniaux).

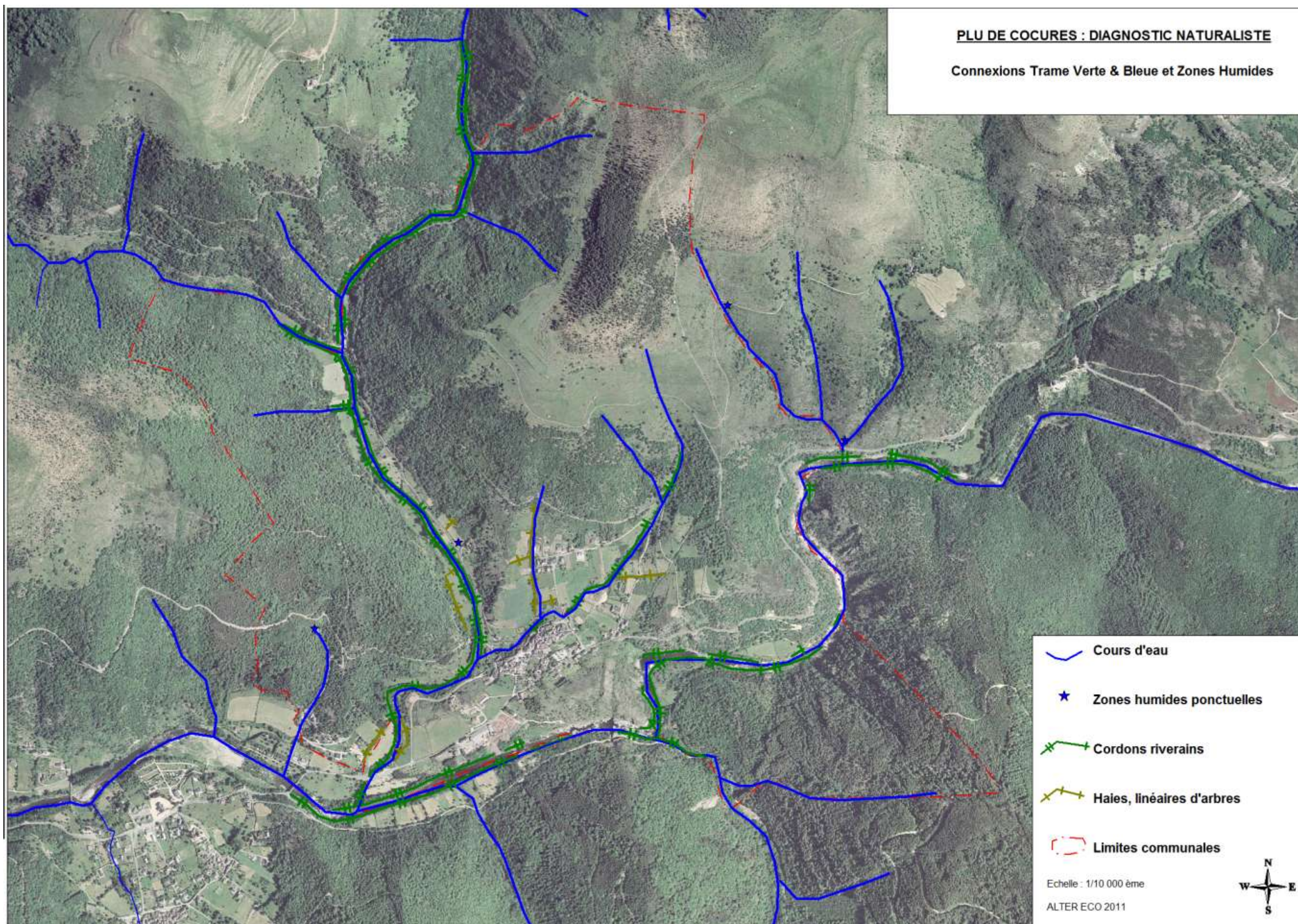
Lors des prospections complémentaires trois petites zones humides supplémentaires ont été trouvées :

- Suintement calcaires : une petite entité dans le Ravin de Courneiret (qui marque la limite Est de la commune) avec un écoulement adjacent qui génère de la formation de Tufs sur quelques mètres carrés et représente donc un micro-habitat patrimonial (limite extérieure de la commune) ;
- Formation à Jonc diffus : petite zone humide localisée sur la partie Ouest où les écoulements du Ravin de Lagude forment là aussi une zone engorgée de quelques mètres carrés ; elle est dominée par le Jonc diffus sur des sols schisteux à l'entrée d'une ancienne galerie de mine avec présence de l'Osmonde royale.
- Ancien abreuvoir : Localisée juste en contre-haut de la route des Bondons, à la sortie de Cocurès (au niveau de la dernière maison isolée) c'est une zone humide de quelques mètres carrés colonisée par le Jonc diffus et la Menthe aquatique résultant visiblement d'un ancien abreuvoir. Une petite zone d'eau libre de 1 mètre carré persiste au centre et constitue certainement un site de reproduction pour les batraciens (aucune espèce observée)



Zone humide ponctuelle (ancien abreuvoir) Cocurès ©H.PICQ







## B/ FAUNE ET FLORE/HABITATS NATURELS

### II « Inventaire » des zones à statut (Natura2000 et ZNIEFF)

Plusieurs zones à statut environnemental d'importance sont présentes sur le territoire de la commune de Cocurès (Natura 2000, ZNIEFF) et sont décrites et cartographiées ci-après.

Elles mettent en évidence des espèces et habitats à forte valeur patrimoniale qui nécessitent une prise en compte dans tous les projets visant à modifier l'espace et susceptibles d'avoir un impact sur les espèces et leurs habitats.

#### I.1- Sites Natura 2000 : ZPS et ZSC

Le Réseau Natura 2000 comprend :

- des **Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.)** pour la conservation des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces figurant aux annexes I et II de la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, dite **Directive «Habitats »**. La désignation des ZSC se fait en plusieurs étapes : proposition de site par l'état à la commission européenne (pSIC), passage en SIC (Site d'intérêt Communautaire) si approbation SIC et ensuite un arrêté ministériel la désigne comme ZSC lorsque son document d'objectifs est validé ;

- des **Zones de Protection Spéciales (Z.P.S.)** pour la conservation des habitats des espèces d'oiseaux figurant à l'annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979, dite **Directive «Oiseaux »**, ainsi que les espèces migratrices non visées à cette annexe et dont la venue est régulière.

L'objectif de ce réseau est d'assurer la pérennité ou, le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels, des habitats d'espèces de la Directive «Habitats » et des habitats d'espèces de la Directive «Oiseaux ».

**Deux zones Natura 2000 couvrent une partie de la commune de Cocurès : la ZPS « Les Cévennes » et la SIC « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente ».** Une autre ZPS ne coupant pas le périmètre de la commune est néanmoins très proche (moins de 4 km) c'est la ZPS « Vallée du Tarn et de la Jonte » (elle est jointive avec la ZPS « les Cévennes » sur la Causse Méjean)

**FR 8312005. ZPS « Les Cévennes »** Ce site reprend l'Inventaire ZICO LR25

*Le Document d'objectif a été validé en novembre 2010 (Opérateur : Parc National des Cévennes).*

**38 ha du territoire de la commune de Cocurès se trouvent dans la ZPS** et concernent une partie forestière en rive gauche du Tarn vers le « Plo du ravin de Chibiel ».

**La zone couvre 87 805 hectares et correspond à la « zone centrale » du Parc National des Cévennes.** « Elle rassemble plusieurs ensembles distincts : les **zones de moyenne montagne siliceuse des Cévennes proprement dites, du Mont Lozère et de l'Aigoual, les causses calcaires, en particulier du Méjean, les hautes vallées de plusieurs cours d'eau : Tarn, Jonte, Gardons, Cèze...** La diversité des milieux et des paysages a permis le maintien d'une **avifaune riche et diversifiée** : au total **135 espèces d'oiseaux, dont 23 inscrites à l'annexe I de la directive 79-409-CEE, sont recensées sur la ZPS**, dont une vingtaine d'espèces de rapaces diurnes et sept nocturnes. **20 de ces 23 espèces qui ont justifié la désignation de la ZPS de l'annexe 1 sont totalement ou largement dépendantes du maintien des milieux ouverts.** »

« Parmi les espèces de grands rapaces de la directive, quatre d'entre elles (Aigle royal, Hibou grand-duc, Faucon pèlerin, et Circaète Jean-le-Blanc) nichent à la fois dans la ZPS et en périphérie, particulièrement dans les gorges karstiques voisines. Trois autres espèces de rapaces de la directive (Vautours fauve, moine et percnoptère) nichent seulement en périphérie, également dans les mêmes gorges karstiques. Cependant, la ZPS est utilisée comme domaine de chasse par tous ces oiseaux ainsi que par le Crabe à bec rouge qui niche dans les corniches des Causses. Il est donc essentiel d'avoir une cohérence entre les DOCOB de la ZPS des Cévennes et celui de la ZPS des Gorges du Tarn, de la Jonte et des causses. »

Le site est caractérisé par quelques grands types de milieux originaux :

- Les milieux ouverts : pelouses caussenardes, pelouses sommitales du Mont Lozère et Mont Aigoual et les landes ; ces espaces constituent des secteurs de nidification pour nombre de passereaux et sont des terrains de chasse pour les grands rapaces.
- Les milieux forestiers qui couvrent une grande partie et abrite notamment la Chouette de Tengmalm, le Pic noir et le Grand Tétrás ;
- Les zones rupestres et de fortes pentes boisées qui sont les sites préférentiels pour la nidification des grands rapaces (Aigle royal, Grand Duc d'Europe, Vautour fauve, Circaète Jean-le-Blanc...)

Le Document d'objectifs évalue l'état de conservation des espèces de la Directive sur l'ensemble de la ZPS selon différents critères de répartition, effectifs, tendance d'évolution, état des habitats... Les statuts des espèces sont synthétisés et simplifiés dans le tableau ci-dessous (Cf. Annexe I : tableau complet multicritères)

| Espèces                                               | Statut/Etat des populations                               | Etat de conservation |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------|
| Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i> | Nicheur irrégulier                                        | Défavorable          |
| Grand Tétrás <i>Tetrao urogallus</i>                  | Effectifs nicheurs faibles                                | Mauvais              |
| Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i>              | Nicheur éteint                                            | Mauvais              |
| Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>      | Nicheur hors ZPS, effectifs faibles                       | Défavorable          |
| Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>                | Effectifs nicheurs assez importants                       | Inadéquat            |
| Busard cendré <i>Circus pygargus</i>                  | Effectifs peu importants                                  | Inadéquat            |
| Busard St-Martin <i>Circus cyaneus</i>                | Effectifs peu importants                                  | Inadéquat            |
| Chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i>         | Effectifs nicheurs faibles                                | Inadéquat            |
| Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>                 | Effectifs nicheurs assez importants                       | Inadéquat            |
| Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>                      | Nicheur hors ZPS, effectifs croissants                    | Inadéquat            |
| Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>                | Nicheur hors ZPS, Effectifs faibles                       | Inadéquat            |
| Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>                  | Effectifs nicheurs très faible mais en augmentation lente | Favorable            |
| Alouette lulu <i>Lulula arborea</i>                   | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>              | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>      | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Crave à bec rouge <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>      | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>     | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>                | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Grand-Duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>                   | Effectifs nicheurs faibles et stables                     | Favorable            |
| Œdicnème criard <i>Burhinus oedecnemus</i>            | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Pic noir <i>Dryopcopus martius</i>                    | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Pie-grièche écorcheur <i>Lanius colurio</i>           | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |
| Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>             | Effectifs nicheurs assez importants                       | Favorable            |

**Favorable** : Espèces dont les populations sont en bon état de conservation.

**Inadéquat** : Espèces dont la viabilité des populations à long terme est possible mais la réalisation de l'objectif de « maintien du bon état de conservation » ne peut être exigé car leur état actuel ne répond pas pleinement aux critères définissant cet état.

**Défavorable / mauvais** : Espèces dont le maintien des effectifs à long terme est incertain



**Le document d'objectifs propose une modification de la liste des espèces en supprimant l'Outarde canepetière des espèces nicheuses (ne niche plus sur le secteur depuis au moins une dizaine d'années) et de rajouter deux espèces non nicheuses mais présentes régulièrement et notamment sur les Causses : le Faucon crécerellette et le Pluvier guignard.**



Circaète Jean-le-blanc ©H.PICQ

Pie-grièche écorcheur ©H.PICQ

Busard cendré (mâle) ©H.PICQ

Suite à la hiérarchisation des priorités de conservation des espèces d'oiseaux et de leurs habitats, 5 objectifs de développement durable sont proposés :

- **Objectif 1 : maintenir l'activité pastorale au minimum à son niveau actuel et l'ensemble des milieux ouverts**
- **Objectif 2 : renforcer la prise en compte des exigences écologiques des habitats et des espèces dans le cadre de mesures agri-environnementales contractuelles et/ou la réalisation de travaux**
- **Objectif 3 : renforcer la prise en compte des exigences écologiques des habitats et des espèces dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements de la forêt domaniale et des plans simples de gestion**
- **Objectif 4 : assurer la pérennité des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, en garantissant leur tranquillité sur leurs sites de nidification et leur invulnérabilité sur leurs domaines de chasse au sein de la ZPS**
- **Objectif 5 : assurer la complémentarité des mesures de gestion nécessaires à l'intérieur de la ZPS pour certaines espèces avec d'autres mesures indispensables pour les mêmes espèces ayant leur site de reproduction à la périphérie de la ZPS**

Les mesures et actions mises en place sont orientées vers :

- *La conservation des milieux ouverts (pelouses, prairies et landes)*
- *La conservation des milieux forestiers favorables aux oiseaux*
- *La conservation des milieux rupestres*
- *Garantir la quiétude des espèces (respect des périmètres de quiétude des rapaces)*
- *Action visant à améliorer les conditions de vie et limitation des causes de mortalité directe (Sécurisation du réseau électrique, aménagement de placettes...)*
- *Action de connaissance sur les espèces, leurs habitats, les conséquences des activités humaines...*

**La partie de la commune de Cocurès concernée par la ZPS (Cf. Carte n°2) est en zone potentielle pour des « contrats Natura 2000 forestiers ».**

**FR 9101363. SIC « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente »**

*Le Document d'objectif est en cours de rédaction (Opérateur : Parc National des Cévennes).*

**Ce site est centré sur les trois rivières et leurs habitats associés (Forêts de ravins, Forêts d'Aulnes et de Frênes...), l'ensemble représente un habitat d'importance pour la Loutre d'Europe, le Castor d'Eurasie et l'Ecrevisse à pieds blancs...**

Ces bassins versants en limite de la ligne de partage des eaux sont des corridors importants pour la recolonisation des espèces qui y sont liées.

Le Document d'objectifs est en cours d'élaboration par le Parc National des Cévennes.

Habitats d'intérêt communautaire présents :

- 9180- Forêts de pente, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*
- 91E0- Forêts aluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

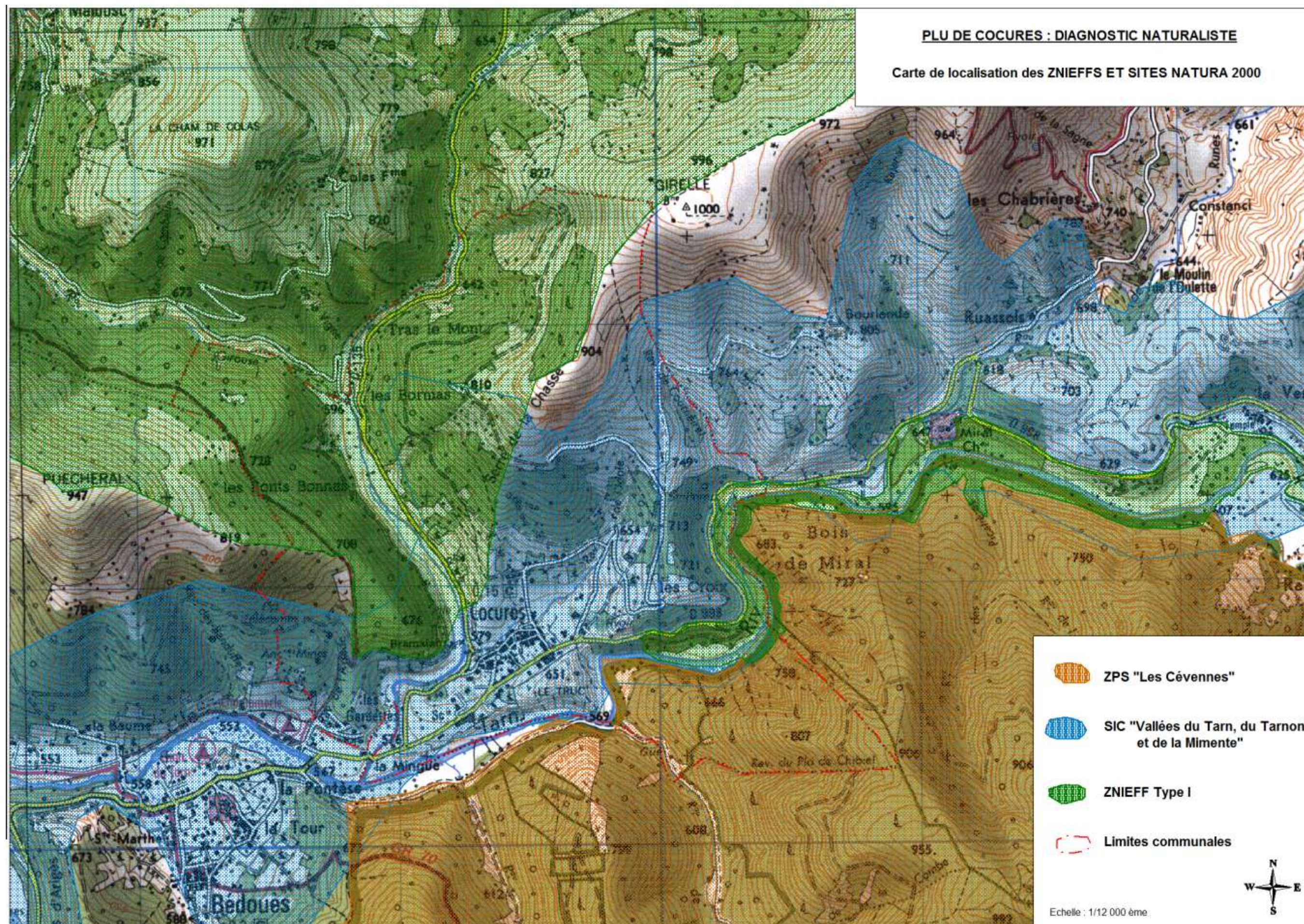
Espèces de la Directive présentes :

- 1337- *Castor fiber* Castor
- 1355- *Lutra lutra* Loutre d'Europe
- 1308- *Barbastella barbastellus* Barbastelle d'Europe
- 1307- *Myotis Blythii* Petit Murin (étape)
- 1303- *Rhinolophus hipposideros* Petit Rhinolophe (étape)
- 1304- *Rhinolophus ferrumequinum* Grand Rhinolophe (étape)
- 1092- *Austropotamobius pallipes* Ecrevisse à pieds blancs
- 1163 *Cottus gobio* Chabot



Haute vallée du Tarn et Mont Lozère © H. PICQ







## I.2- ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)

L'inventaire des ZNIEFF est un outil de connaissance; il n'a pas une valeur juridique en lui-même. Les ZNIEFF permettent de repérer, en amont des études d'environnement et de planification, la richesse patrimoniale des sites retenus. **Ainsi, l'absence de prise en compte d'une ZNIEFF lors d'une opération d'aménagement relèverait d'une erreur manifeste d'appréciation susceptible de faire l'objet d'un recours.** Les ZNIEFF constituent en outre une base de réflexion pour l'élaboration d'une politique de protection de la nature, en particulier pour les milieux les plus sensibles : zones humides, landes etc.

Dans les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, vivent des espèces protégées, menacées, rares ou remarquables ou encore des espèces et des associations caractéristiques du patrimoine régional.

Les ZNIEFF de type II sont des grands ensembles naturels, riches et peu modifiés dont les potentialités biologiques sont importantes. Elles englobent d'ailleurs ponctuellement des ZNIEFF de type I.

**Deux ZNIEFF de type I et une de type II (Cf. Fiche en Annexe) se superposent aux limites de la commune de Cocurès :**

### Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès N°ZNIEFF type I: 4812-4112

D'une superficie de 337 hectares, cette ZNIEFF se limite à une portion de 12 km de la vallée du Tarn et comprend les zones humides de bas de vallée, suintements et ripisylves attenantes. Sa désignation s'appuie principalement sur la **présence d'espèces liées au cours d'eau (Loutre d'Europe, Castor, Ecrevisse à pieds blancs...)**, de plantes rares de bas de versant ou de zones rocailleuses (Botryche à feuilles de matricaire, Trèfle raide...) et d'habitat déterminant (Forêts de Frênes et d'Aulnes à Laïches)

La zone est principalement influencée par des facteurs anthropiques liés au tourisme (baignade, pêche...) qui ne semblent pas avoir d'effets négatifs notables et la situation encaissée au bas de pentes forestières semble lui conférer une protection naturelle.

#### Habitats déterminants présents :

- Forêt de Frênes et d'Aulnes à Laïches

#### Espèces animales déterminantes :

- Castor d'Eurasie *Castor fiber*
- Loutre d'Europe *Lutra lutra*
- Gomphe à crochets *Onychogomphus uncatus*
- Ecrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes*
- Vandoise *Leuciscus leuciscus*
- Couleuvre d'Esculape *Elaphe longissima*
- Lézard ocellé *Timon lepidus*

#### Espèces végétales déterminantes :

- Botryche à feuilles de matricaire *Botrychium matricarifolium*
- Cytise allongé *Cytisus ratisbonnensis*
- Rossolis à feuilles rondes *Drosera rotundifolia*
- Spiranthe d'été *Spiranthes aestivalis*
- Trèfle raide *Trifolium strictum*



Ecrevisse à pieds blancs ©H.PICQ



Epreinte de Loutre ©H.PICQ



### **Vallées des ruisseaux de Briançon et de Gironde N°ZNIEFF type I : 4816-4106**

D'une superficie de 2448 hectares cette ZNIEFF couvre les bassins versants des ruisseaux du Briançon et de la Gironde qui sont affluents du Tarn après leur confluence. Une diversité géologique importante marque cette zone avec des secteurs sédimentaires (calcaires et marnes), d'autres schisteux et le socle cristallin du Mont Lozère.

**L'intérêt de cette zone est lié à la présence d'habitats patrimoniaux et de la flore associée** : en partie Nord (Les Bondons...) des pelouses sèches (Mésobromion des Causses), ainsi qu'à diverses zones humides de petites surfaces (Bas-marais alcalins, formation de tufs, tourbières mixtes associant formations alcalines et acides...) et à **la présence d'espèces liées au cours d'eau** comme la Loutre, le Castor, l'Ecrevisse à pieds blancs... On notera également **la présence de chiroptères** (Murin de Bechstein, Oreillard roux, Murin de Natterer..) et **de rapaces patrimoniaux** comme le Circaète Jean-le-blanc, le Busard cendré, le Grand-Duc d'Europe...

Les principaux **facteurs d'influences négatives sont liés à la fermeture et à la colonisation par les ligneux hauts et bas**, aussi bien sur les secteurs de pâtures que sur les zones humides.

#### Habitats déterminants présents :

- Mésobromion des Causses
- Cônes de tufs
- Bas-marais à *Carex Davalliana* floristiquement riche
- Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris*

#### Espèces animales déterminantes :

- Castor d'Eurasie *Castor fiber*
- Loutre d'Europe *Lutra lutra*
- Ecrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes*
- Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*
- Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*
- Busard cendré *Circus pygargus*
- Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*
- Murin de Natterer *Myotis nattereri*
- Oreillard roux *Plecotus auritus*
- Oreillard gris *Plecotus austriacus*
- *Bythinella parvula*

#### Espèces végétales déterminantes :

- Scirpe comprimé *Blysmus compressus*
- Laîche de Davall *Carex davalliana*
- Gagée de Bohême *Gagea bohemica*
- Marguerite à feuilles de graminée *Leucanthemum graminifolium*
- Scorsonère pourpre *Scorzonera purpurea*



Vallée du Briançon ©H.PICQ



Oreillard gris ©H.PICQ

**Gorges du Tarn N°ZNIEFF type II : 4812-0000**

Centrée sur la vallée du Tarn, la ZNIEFF2 englobe l'ensemble du cours d'eau depuis les sources (Mont Lozère) jusqu'à sa confluence avec la Jonte ainsi que les bassins versant associés, et couvre la totalité des pentes des gorges sur les deux rives. Les entités biogéographiques concernées vont du Mont Lozère aux falaises de la partie aval du Tarn en coupant la Cam des Bondons, les pentes boisées des gorges, les rebords des Causses Sauveterre et Mejean...

**Cette vaste ZNIEFF de 14 463 hectares recoupe 13 ZNIEFF de type I et 5 sites Natura 2000 ; Sa richesse floristique et faunistique est donc très conséquente avec 56 espèces animales déterminantes, 65 espèces végétales déterminantes et plus de huit habitats naturels déterminants. (Cf. Fiche en Annexe)**



*Gorges du Tarn © H. PICQ*



## III/ La Flore et les habitats naturels patrimoniaux

La commune de Cocurès est très peu urbanisée et de surface réduite (342 hectares), elle ne comporte aucun hameau en dehors du bourg où se concentrent les habitations. Elle est constituée de ce fait par une grande proportion d'espaces agricoles et « naturels » ; la topographie plutôt prononcée, allant de 568 mètre d'altitude en bordure du Tarn à 904 mètres au sommet de la Serre de la Chasse, justifie très certainement cette répartition.

D'un point de vue géologique on se situe à un carrefour entre le socle cristallin (Granites) du Mont Lozère, des terrains métamorphiques (Schistes) et des sols sédimentaires (Calcaires et Marnes) façonnant ainsi des végétations différentes où le buis domine sur les sols sédimentaires, le Châtaigner ou la Callune sur les sols cristallins.

**Le couvert forestier occupe une grande partie de la commune (près de 60%) composé essentiellement de forêts mixtes de feuillus** (Chêne pubescent, Chêne sessile, Châtaigner, Frêne..) avec ça et là des secteurs de Pins (Pin noir principalement) ; quelques plantations résineuses mono-spécifiques occupent quelques parcelles isolées ainsi que le haut du Ravin de Plo de Chibiel.

Les fruticées et les landes occupent une partie des pentes, souvent sur des terrains où le pâturage régresse (entre la Serre de la Chasse et Girelle...) et où le Buis et les Eglantiers se développe en buissons ; sur les zones d'affleurements schisteux de petites entités de landes à Callune vulgaire et Bruyère cendrée couvrent les pentes (Les Croix, Le Truc...) ou apparaissent en îlots au sein de la forêt (pentes au dessus des Gardettes).

Les espaces ouverts sont principalement composés de prairies (pâtures et prairies fauchées et pâturées comme le long du Briançon) et de quelques cultures (Luzerne) comme à l'entrée du bourg.

Des haies et cordons boisés relient et font transition entre ces grands ensembles qui marquent le paysage de la commune.

On notera également de nombreux affleurements rocheux (Schistes principalement) où se développe une flore particulière dans les anfractuosités ou au sein de pelouses pionnières ; on y retrouve de nombreux Orpins, fougères, Gagées... et plusieurs plantes et habitats de ces entités ont un caractère patrimonial très fort.

### II.1- Habitats naturels patrimoniaux

Un « habitat naturel » peut être défini comme « une zone terrestre ou aquatique identifiée par des critères géographiques, physiques (climat, action de l'homme...) et biologiques (espèces végétales et animales) ; sa définition sur le terrain s'appuie principalement sur la végétation. Ils font partie d'un patrimoine d'intérêt général (au même titre que la faune et la flore) et sont classés selon leur degré de rareté et/ou de fragilité ; Ils sont référencés au niveau européen et la « Directive habitats » (Natura 2000) liste ceux dont la conservation est nécessaire : les « habitats d'intérêt communautaire » et les « habitats prioritaires » (Manuel EUR 15). Ils sont référencés selon leur code « Corine Biotope » et leur intitulé dans les « Cahiers d'habitats Natura 2000 » ainsi que leur statut (IC= intérêt communautaire, PR= prioritaire).

La commune de Cocurès de par sa superficie réduite est marquée par l'empreinte de l'homme (passée ou présente) et une grande partie des habitats naturels présents découlent des activités humaines (prairies, pâtures, châtaigneraies, plantations...) et sont plus ou moins artificialisés, mais ils accueillent néanmoins une diversité animales et végétales et sont connectés hors des limites communales à d'autres entités.

Si une gestion raisonnable de l'urbanisation et de l'exploitation des terres agricoles peu laisser une place notable à la diversité végétale et animale, et maintenir ainsi une certaine biodiversité avec les connexions qui lui sont indispensables (à l'échelle communale, mais aussi au regard des populations environnantes) certaines entités méritent une attention particulière pour les habitats naturels qui les composent et les espèces qu'elles accueillent.

**Nous exposeront donc ici les principaux habitats naturels présents sur la commune qui relèvent de la « directive habitats » et/ou représentent un intérêt patrimonial fort** (excepté les zones humides qui font partie d'un chapitre à part entière)

**Forêts de Frênes et d'Aulnes à Laïches** (Code Corine Biotope : 44.3)

Ces entités appartiennent à un habitat d'intérêt communautaire et prioritaire « **Forêt alluviales résiduelles** » (Code Natura 2000 : 91E0)

Ces entités sont composées d'Aulnes et de Frênes bordant les cours d'eau et s'étendant parfois sur des surfaces d'anciens méandres où elles forment de petites forêts.

Toutes ces formations ne dépendent pas obligatoirement de la Directive habitats (certaines réduites à des cordons lâches de bordures de cours d'eau) mais beaucoup, de structure plus dense ou de surface plus étendues, peuvent y être directement rattachées.

L'ensemble de ces formations (cordons riverains et entités plus étendues) représente un intérêt patrimonial fort en tant qu'habitat d'espèces qu'elles abritent ou favorisent (Loutre, chiroptères, Ecrevisses, Castor...) et les rôles qu'elles jouent (corridors de déplacement et de chasse pour de nombreuses espèces, épuration par fixation de l'Azote, maintien des berges, ralentissement des crues, aspect paysager...).

**On retrouve ces cordons le long du Tarn en partie Sud de la commune ainsi que de façon quasi continue le long du ruisseau du Briançon et de la Girouse (Cf. Carte n°3)**



Cordon d'Aulnes en bord du Tarn ©H.PICQ



Cordon d'Aulnes et de Frênes au bord du Briançon ©H.PICQ

**Landes sèches** (Code Corine Biotope : 31.2)

Ces entités appartiennent à un habitat d'intérêt communautaire « **Landes sèches européennes** » (Code Natura 2000 : 4030)

Formations basses dominées par les Ericacées (*Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*...) elles se développent sur des sols fins et rocaillieux. Outre les espèces végétales patrimoniales potentiellement présentes dans ces formations, elles représentent un habitat d'espèces (nidification et/ou chasse) pour certaines espèces de l'avifaune de la directive (Busards St-Martin et cendré, Engoulevent d'Europe, Circaète Jean-le-blanc...)

**On retrouve des entités plus ou moins étendues (en mosaïques avec la forêt) sur les pentes au-dessus des Gardettes, entre la Serre de la Chasse et Tras le Mont (Vallée du Briançon), sur le secteur des Croix (pente descendant vers la route et sur le Truc (entre le bourg et le Tarn).**



**Végétation chasmophytique des pentes rocheuses (sous-types silicicoles)** (Code Corine : 62.2)

Ces entités appartiennent à un habitat d'intérêt communautaire « Végétation chasmophytique des pentes rocheuses » (Code Natura 2000 : 8220)

Végétations peu couvrantes et éparées colonisant les anfractuosités des rochers ici siliceux, elles se composent principalement de petites fougères (*Asplenium*, *Dryopteris*...) et de plantes et arbustes (*Thymus*, *Umbilicus*, *Sempervivum*...)

Ces milieux rupestres, selon leur exposition et altitude accueillent un grand nombre d'espèces végétales patrimoniales et sont également un habitat pour la faune (Grand-Duc d'Europe, Faucon pèlerin, Aigle royal...)

**Sur la commune de Cocurès de nombreuses zones rocheuses affleurent et sont localisées dans la vallée du Briançon et les bordures de la vallée du Tarn, elles accueillent d'autres habitats en mosaïques comme les landes...**

**Pelouses pionnières sur dômes rocheux** (Code Corine : 62.3)

Ces entités appartiennent à un habitat d'intérêt communautaire « Végétation pionnières des surfaces de roches siliceuses » (Code Natura 2000 : 8230)

Souvent en relation directe avec l'entité précédente, ces formations pionnières sont dominées par les *Sedums*, *Sempervivums*, *Alliums* et de nombreux Lichens et mousses, on y trouve également la Gagée de Bohême (espèce protégée) ainsi que la Fétuque d'Auvergne sur les bordures...

Leur mise en place est longue et liée à des débris de sols très superficiels ce qui en fait une végétation sensible au piétinement.

**Ces entités se rencontrent sur la commune aussi bien sur les sommets et corniches des rochers que sur les affleurements schisteux de bord de route elles sont souvent de petite taille et imbriquées avec des zones de landes.**

**Sources pétrifiantes avec formation de Tuff (Cratoneurion)** (Code Corine : 54.12)

Ces entités appartiennent à un habitat d'intérêt communautaire et prioritaire « Sources pétrifiantes avec formation de Travertins » (Code Natura 2000 : 7220)

Ces formations liées aux sources et écoulements calcaires sont souvent de petites surfaces et très ponctuelles. Elles sont caractérisées par les dépôts minéraux formant le travertin (roche calcaire indurée) et dominée par les Bryophytes (mousses).

Un petit ensemble de quelques mètres carrés est présent en limites extérieures de la commune au pied du Ravin de Couneiret et évolue au cours de la saison selon l'apport en eau.

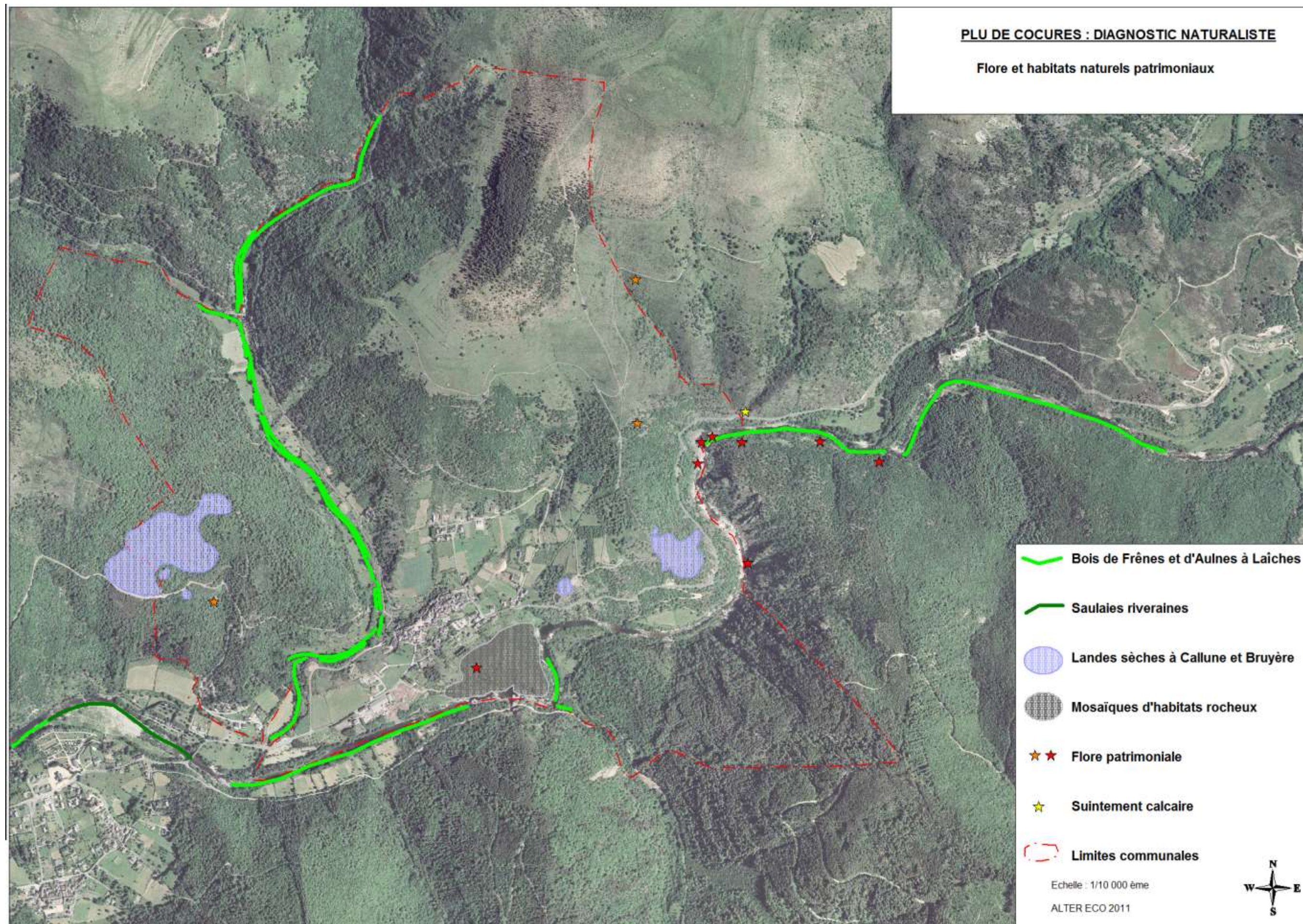


Écoulement calcaire avec concrétion © H. PICQ



Pelouse pionnière (*Sedum*, *Plantago*...) © H. PICQ







## II.2- Flore patrimoniale

On retrouve un grand nombre d'espèces sur la commune, constitué de Graminées, de plantes à fleurs, d'arbres, de Fougères... réparties dans les divers milieux avec des diversités plus ou moins importantes selon les situations et l'exploitation des terrains. La caractérisation de l'ensemble de cette flore ne présente pas un intérêt particulier dans le contexte de l'étude et aurait demandé de nombreuses journées d'inventaires ; nous ne présentons donc ici que les espèces patrimoniales (relevées lors des visites de terrain et mentionnées dans la bibliographie : données PNC) constituant un intérêt fort à très fort sur la commune.

Quelques grands ensembles et habitats représentent un intérêt patrimonial fort (Cf. : & Habitats naturels patrimoniaux) souvent en relation avec les espèces (végétales et/ou animales) qu'ils abritent ou qu'ils sont susceptibles d'abriter, c'est principalement dans ces groupements que la flore patrimoniale connue de la commune de Cocurès est localisée. Parmi ceux-ci les affleurements rocheux et pelouses pionnières, les cordons riverains et les zones humides (suintements, marais...).

**Six espèces patrimoniales sont notées sur la commune, comprenant quatre espèces protégées au niveau national :**

**Tableau n°1 : Flore patrimoniale localisée de la commune de Cocurès**

| Noms                                                            | Statut de protection | Déterminant ZNIEFF | Liste rouge régionale | Localisation et Habitat                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Cytise allongé</b><br><i>Chamaecytisus elongatus</i>         | Nationale            | Oui                | Oui                   | Fruticées (formations buissonnantes).<br>Présent sur la commune en une seule station connue.                                                        |
| <b>Droséra à feuilles rondes</b><br><i>Drosera rotundifolia</i> | Nationale            | Oui                |                       | Marais tourbeux.<br>Présente ici en situation atypique sur des suintements en bord du Tarn (1 seule station)                                        |
| <b>Gagée de Bohème</b><br><i>Gagea bohemica</i>                 | Nationale            | Oui                |                       | Pelouses sur dalles rocheuses.<br>Une station de plus de 100 pieds sur un affleurement schisteux. Susceptible d'être présente en d'autres stations. |
| <b>Spiranthe d'été</b><br><i>Spiranthes aestivalis</i>          | Nationale            | Oui                |                       | Rochers suintants.<br>Présente sur des affleurements de la bordure du Tarn.                                                                         |
| Laîche de Maire<br><i>Carex mairii</i>                          |                      | Oui                |                       | Marais et prés marécageux.<br>Une station sur marais de bord d'écoulement sur sol sédimentaire.                                                     |
| Trèfle raide<br><i>Trifolium strictum</i>                       |                      | Oui                |                       | Pelouses et coteaux sablonneux.<br>Présent sur l'Est de la commune                                                                                  |



*Gagea Bohemica* ©H.PICQ



*Spiranthes aestivalis* ©P.FABRE



*Drosera rotundifolia* ©H.PICQ

De nombreuses autres espèces peu communes ou localisées se rajoutent aux espèces patrimoniales, parmi celles-ci on peut citer : l'Osmonde royale, le Plantin caréné, le Chêne vert, la Fétuque d'Auvergne...

### III/ La Faune patrimoniale

#### III.1- Avifaune

**L'avifaune nicheuse française**, qui compte 265 espèces, est très diversifiée grâce aux grands ensembles hétérogènes que sont les littoraux Atlantique et méditerranéen, les massifs et chaînes montagneuses, les grandes vallées alluviales et leurs estuaires... Elle occupe également une place de connexion des populations en se situant sur un axe majeur de migrations Ouest européennes.

**L'avifaune nicheuse en Languedoc-Roussillon** compte 212 espèces, une diversité importante qui est liée à une vaste région comprenant des espèces montagnardes (Pyrénées, massif central) mais aussi beaucoup d'espèces méditerranéennes et en particulier sur les lagunes et marais littoraux (La région compte 61 espèces nicheuses inscrites en 'Annexe I de la directive Oiseaux).

**En Lozère 129 espèces se reproduisent**, réparties dans des milieux des plus divers aux plus prestigieux tels que : les massifs et plateaux montagneux (Mont Lozère, Aigoual, Margeride, Aubrac...) les Causses calcaires et leurs vastes étendues steppiques, les gorges du Tarn et de la Jonte avec leurs grandes falaises, les zones humides de l'Aubrac,... Et peut-être aussi grâce à l'état de conservation général de ces milieux !

**L'avifaune de la commune de Cocurès est relativement limitée en nombre d'espèce du fait de sa surface réduite ; elle compte entre 55 et 65 espèces nicheuses (dont 7 en Annexe I de la Directive Oiseaux), et est représentée par** des cortèges variés comprenant des espèces forestières (Pinson des arbres, Mésange noire, **Pic noir**, Pic épeiche, Pigeon ramier...) d'autres de milieux ouverts ou semi-ouverts (**Pies-grièches écorcheur**, Bruant jaune, **Fauvette pitchou**, **Alouette lulu**, Alouette des champs, **Engoulevent d'Europe...**) ainsi que des rapaces (**Circaète Jean-le-blanc**, Buse variable, Epervier d'Europe, Chouette hulotte, **Grand-Duc d'Europe...**) liés au milieu forestier ou rupestre. Deux espèces sont strictement liées aux cours d'eau et en l'occurrence au Tarn, ce sont le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux, enfin, d'autres sont plus ubiquistes et/ou proches de l'homme (Pie bavarde, Mésange charbonnière, Moineau domestique, Rougequeue noir, Fauvette à tête noire...). Les espèces de milieux prairiaux sont peu présentes et l'essentiel est représenté par les espèces des landes, taillis, lisières et milieux forestiers....



Circaète Jean-le-blanc *Circaetus gallicus* © H. PICQ



Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* © P.DERENNES



Au sein de ce cortège certaines espèces ont un statut patrimonial fort, lié à leur rareté, leur vulnérabilité au niveau national et/ou local... Elles apparaissent pour certaines dans la liste des espèces des ZNIEFF et sites Natura concernés (Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Engoulevent d'Europe...) et/ou dans les données du PNC au travers des zones de quiétude pour les rapaces (Grand Duc d'Europe, Circaète Jean-le-blanc). La plus grande partie a été vérifiée ou localisée lors des recherches de terrain avec une espèce supplémentaire : la Fauvette pitchou, présente sur la partie Est de la commune.

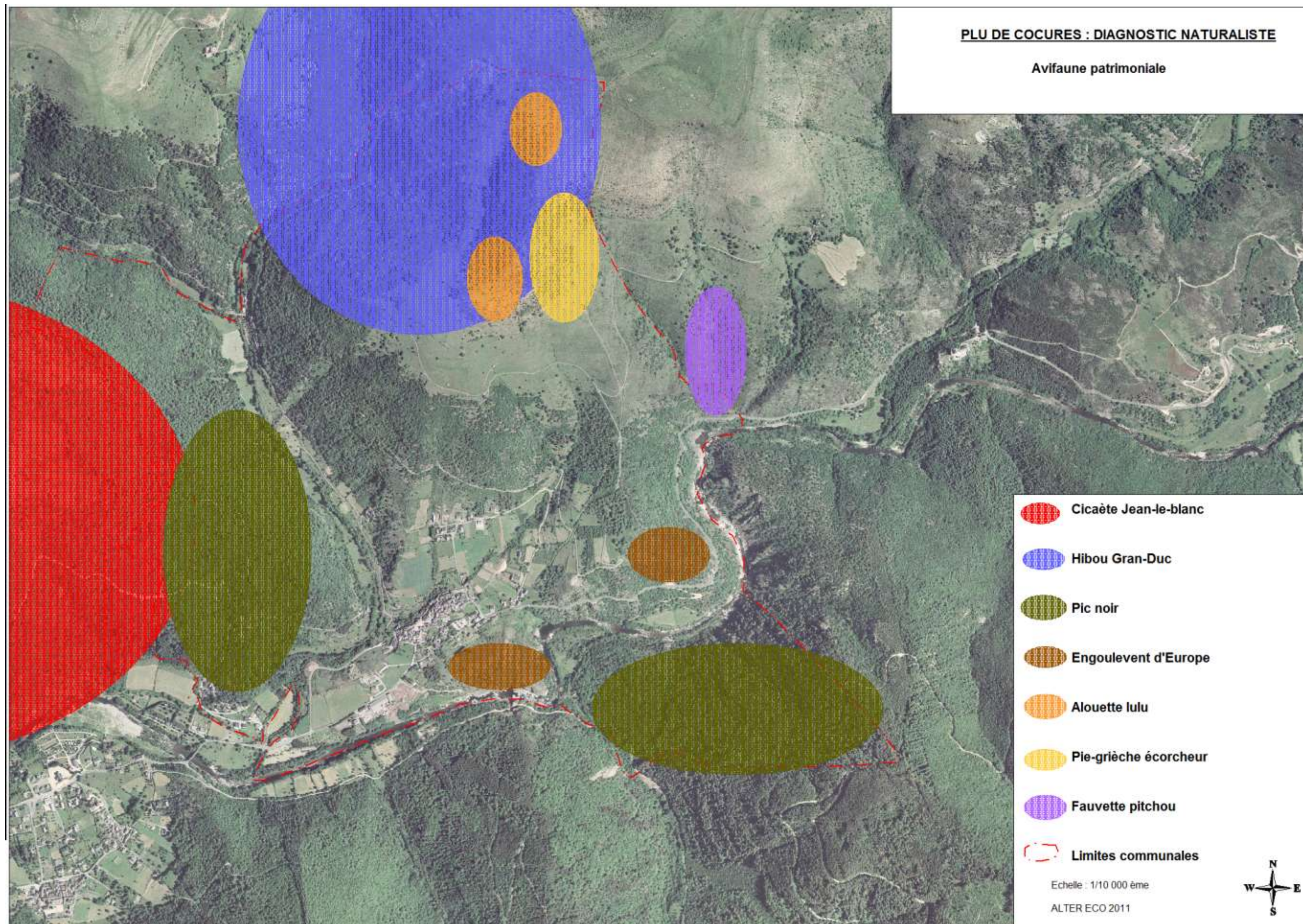
**Ces espèces patrimoniales sont à prendre en compte, ainsi que leurs habitats**, dans les projets pouvant influencer leurs populations. Dans le tableau ci-dessous sont listées les espèces patrimoniales nicheuses sur la commune de Cocurès (ou ayant un territoire débordant largement sur la commune), avec leurs différents statuts patrimoniaux ainsi que les principaux secteurs et habitats qu'elles utilisent.

**Tableau n°2 : Espèces patrimoniales présentes sur la commune de Cocurès**

| Espèces                                                     | Statut de protection | Indicateur ZNIEFF En LR | Directive oiseaux Annexe I | Localisation et Habitats                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Circaète Jean-le-Blanc</b><br><i>Circaetus gallicus</i>  | Nationale            | *                       | *                          | Un couple présent en dehors des limites communales à l'Ouest mais chassant régulièrement sur les pentes ouvertes et les zones rocheuses de la commune.                                                                           |
| <b>Grand Duc d'Europe</b><br><i>Bubo bubo</i>               | Nationale            | *                       | *                          | Un couple nicheur dans la vallée du Briançon (partie Nord de la commune) chasse sur l'ensemble des milieux ouverts.                                                                                                              |
| <b>Engoulevent d'Europe</b><br><i>Caprimulgus europaeus</i> | Nationale            |                         | *                          | Un couple présent sur la partie Est de la commune (Serre de la Chasse/Ravin de Couneiret) et un couple suspecté sur le Truc. Nicheur des landes et prairies buissonnantes, chasse en milieux ouverts à semi-ouverts.             |
| <b>Alouette lulu</b><br><i>Lullula arborea</i>              | Nationale            | *                       | *                          | Un couple présent sur le sommet de la Serre de la Chasse en lisière des Pins. Habitat semi ouvert et lisières.                                                                                                                   |
| <b>Pic noir</b><br><i>Dryocopus martius</i>                 | Nationale            |                         | *                          | Un couple présent dans les pentes forestières de l'Ouest de la commune (La Gardette...), potentiellement présent dans les forêts vers le Ravin du Plo de Chibiel au Sud-Est de la commune. Espèce forestière des grands massifs. |
| <b>Fauvette pitchou</b><br><i>Sylvia undata</i>             | Nationale            |                         | *                          | Présente sur la partie Est de la commune : Ravin de Courneiret, Girelle... Cette espèce méridionale affectionne les garrigues et végétation basses buissonnantes.                                                                |
| <b>Pie-grièche écorcheur</b><br><i>Lanius collurio</i>      | Nationale            |                         | *                          | Présente sur la partie Est de la commune : Serre de la Chasse, Girelle, Ravin de Courneiret... Espèce des milieux semi-ouverts avec buissons.                                                                                    |

**D'autres espèces au statut patrimonial fort fréquentent ponctuellement la commune comme partie de leur vaste territoire de chasse (mais pouvant nicher à plusieurs kilomètres voir dizaines de kilomètres) comme l'Aigle royal, le Vautour fauve... généralement à la recherche de nourritures en milieu ouverts à semi-ouverts.**







### III.2- L'Ecrevisse à pieds blancs (ou E. à pattes blanches)

L'Ecrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes* est présente sur le ruisseau du Briançon, elle fait partie des espèces déterminantes pour cette zone classée en ZNIEFF (ruisseaux du Briançon et de la Gironde), la pêche en est interdite sur ce cours d'eau. Le maintien d'une population sur ce cours d'eau atteste d'un habitat encore favorable à l'espèce (qualité de l'eau, granulométrie des fonds, qualité des berges, présence de cordons riverains d'Aulnes et de Frênes...)

Par ailleurs la présence de l'Ecrevisse Américaine *Pacifastacus leniusculus* (espèce exotique introduite souvent illégalement) concurrence fortement l'espèce autochtone et contribue à sa disparition ; la présence de cette espèce est avérée sur le Tarn et remonte de là vers l'amont des affluents où les populations autochtones d'Ecrevisse à pieds blancs sont retranchées.

**Une attention particulière pour ces cours d'eau et leur qualité est donc indispensable ainsi que la conservation des zones humides qui les alimentent ; le maintien et l'amélioration des cordons boisés (Frênes et Aulnes...) qui les bordent sont également importants pour l'espèce en lui garantissant des abris et en participant au maintien des berges et à la qualité des eaux.**



Ecrevisse à pieds blancs ©H.PICQ

### III.3- La Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe *Lutra lutra* est un mammifère carnivore de la famille des Mustélidés inféodé au milieu aquatique. Elle est inscrite sur la liste des espèces protégées de France, à l'annexe 2 et 4 de la directive « Habitats-faune-flore », en annexe 2 de la convention de Berne, en annexe 1 de la convention de Washington, qualifiée comme « En danger » selon l'UICN.

En effet, sa distribution recouvrait autrefois la quasi-totalité de la France mais elle a frôlé la disparition au cours du siècle passé par piégeage pour sa fourrure et accusée de décimer les poissons (entre 3 & 4000 Loutres étaient piégées en France entre 1880 & 1930). La population est alors passée en un demi-siècle d'environ 50 000 individus à moins de 2000 dans les années 80, et elle a disparu du quart Nord & Est de la France, puis dans les années 60 des grands bassins fluviaux du Rhône, de la Seine et du Rhin.

Il faudra attendre 1972 pour qu'elle soit protégée lors de la publication d'une liste animale qui incluait également les rapaces diurnes qui jusque là était classés « nuisibles » comme elle.

A l'aube du XXI siècle, la Loutre d'Europe est en phase de recoloniser les rivières de la France de l'Ouest où elle s'était retirée dans quelques bastions du Massif-Central (sur l'Aubrac notamment) et de sa façade atlantique (du Pays Basque à la Bretagne). Elle est aujourd'hui présente dans 51 départements bien que seuls 12 d'entre eux soient globalement occupés et qu'encore une moitié du pays n'en connaisse que des témoignages historiques.

Elle recolonise depuis quelques décennies les grandes rivières du département (seules les têtes de bassins de l'Aubrac et de la Margeride semblent avoir toujours gardées des noyaux viables et la Loutre occupe aujourd'hui la majorité des cours d'eau de ces deux entités). **Sa présence sur la commune de Cocurès est avérée** et notamment sur le Tarn et une partie des ces affluents comme le Briançon et la Gironde où des épreintes (crottes caractéristiques) sont régulièrement trouvées.

La disponibilité en nourriture (poissons, batraciens, écrevisses...) est indispensable à l'espèce mais la qualité du cours d'eau et de ces berges est également nécessaire à sa présence : le maintien des cordons riverains de Frênes et d'Aulnes, la limitation des aménagements de berges, la continuité des possibilités de déplacement pour l'espèce... sont autant d'éléments conditionnant sa présence et le maintien des populations qui recolonisent petit à petit les cours d'eau.



Epreinte au bord du Tarn ©H.PICQ

### III.4- Le Castor d'Eurasie

**Le Castor d'Eurasie** *Castor fiber* est un mammifère rongeur de la famille des Castoridés inféodé au milieu aquatique. Il est inscrit sur la liste des espèces protégées de France et déterminant ZNIEFF en Languedoc-Roussillon.

L'espèce a été réintroduite sur le territoire du PNC en 1977-78 et occupe actuellement la vallée du Tarn, de la Jonte, du Tarnon, de la Mimente, les gardons cévenols...avec plus d'une centaine de familles. Autrefois répandue sur la majorité du territoire français, l'espèce fut en grande partie décimée au 18<sup>ème</sup> siècle par la chasse, le piégeage et la destruction de son habitat et seule une centaine d'individus subsistaient alors en basse vallée du Rhône. Sa protection en 1909 dans les trois départements refuges (Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Gard) enrailera l'extinction et par la suite des réintroductions (années 50) permettront à l'espèce de reconquérir des territoires et départements.

Le Castor ne s'éloigne pas des cours d'eau (quelques dizaines de mètres éventuellement pour se nourrir) il consomme essentiellement des végétaux (racines, feuilles et parties ligneuses d'arbres). D'activité principalement nocturne et crépusculaire, il passe la journée dans son terrier ou hutte (selon les situations ces deux sortes d'abris sont confectionnés sur les berges), les individus peuvent peser jusqu'à 35 kg.

Sur la commune de Cocurès sa présence est permanente et il remonte en amont jusqu'au Pont de Montvert, des rameaux de Saules, Aulnes... coupés en biseau sont signe de sa présence et l'on peut observer ça et là des troncs taillés en « crayon ».



Castor d'Eurasie sur le Tarn © H. PICQ



Arbre rongé par un Castor © H.PICQ



### III.5- Chiroptères

Le département de la Lozère compte 27 espèces. Seules trois espèces le distinguent de la guildes régionale. Cette bonne diversité chiroptérologique est en phase avec un environnement plutôt favorable notamment une forte proportion de cavités hypogées naturelles et plutôt thermophiles, un faible peuplement humain mais un habitat dispersé et d'une qualité propice à héberger des chauves-souris, une couverture forestière conséquente et une agriculture de montagne moyennement agressive envers son support.

La diversité chiroptérologique du contexte environnant la commune de Cocurès était déjà bien appréhendée grâce aux indications contenues dans les formulaires des ZNIEFF, et des zones Natura 2000, l'Atlas des Vertébrés de Lozère (Alepe). 8 taxons dont 4 inscrits à l'Annexe II de la Directive Habitats avaient été recensés en particulier dans certaines sections des gorges du Tarn, ou sur l'amont des vallées du Briançon et de la Girouse.

Quelques heures d'écoute et de visites de sites potentiellement favorables aux chauves-souris auront permis de confirmer la présence dans la commune d'un certain nombre d'entre elles (5) et d'étendre le cortège jusqu'à **13 taxons** soit un peuplement moyen plus conforme avec les habitats présents dans la commune.

En occurrence à tout point de vue (quelles que soient les techniques d'étude, les milieux inventoriés) la **Pipistrelle commune**, la **Pipistrelle de Kuhl** et le **Vespère de Savi** sont dans le trio gagnant. La Pipistrelle de Kuhl plus urbaine est même largement en tête dans le bourg de Cocurès (avec le double de contacts sur une soirée en août) et elle fait jeu égal avec la Pipistrelle commune et le Vespère de Savi le long du Tarn en juillet ou encore au niveau de la station de pompage (entre le ravin de Courneiret et celui de l'Idole).

Les deux premières occupent généralement l'habitat humain (espaces libres dans les couvertures par ex.) le Vespère étant aussi inféodé au milieu rupestre (falaises rocheuses fissurées)

Bien après en nombre de contacts, la **Nyctale de Leisler** a cependant une fréquence originale, autant au bord de l'eau qu'en chasse dans le bourg, sans doute liée à des gîtes occupés dans les grands arbres de la ripisylve du Tarn.

Toutes les autres espèces viennent loin derrière en occurrence et donc leur localisation semble à priori plus restreinte.

La **Sérotine commune** semble curieusement anecdotique dans la commune alors qu'il s'agit d'une espèce ubiquiste.

Les **Grands et Petits Rhinolophes** n'ont été contactés que dans le ravin de l'Agude (et celui des Bandufles sur Bédouès) à l'entrée d'une ancienne galerie de mine où les deux taxons qui y gîtent en été doivent y hiberner aussi probablement.

Une **colonie de reproduction de Petits Rhinolophes** comptant 17 individus a été découverte dans un petit bâtiment en pierre le long du chemin qui s'élève vers le relais hertzien et dans un autre à l'état avancé de ruine, un individu isolé a été recensé (au Nord des Gardettes en limite de commune).



Gîte à chauves-souris vers Bramafan © H. PICQ



Colonie de parturition de Petits Rhinolophes © H. PICQ

La **Barbastelle d'Europe**, citée dans le formulaire du site Natura 2000 FR 9101363. SIC « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » n'a été entendue qu'à proximité de la station de pompage au pied de la Serre de la Chasse dans un secteur en limite forestière de basculement entre deux ravins boisés ; il est probable que son territoire de chasse occupe principalement les vallées du Tarn et ses affluents.

Elaboration du PLU de Cocurès (48) : Diagnostic de l'environnement naturaliste.

Le **Petit Murin** (confondu dans la même paire d'espèces avec le Grand Murin du fait des difficultés de discrimination dans une zone géographique où les deux évoluent et peuvent s'hybrider) également cité dans la zone Natura 2000, a été observé dans une fissure du pont de la RD 988 qui franchit le Briançon au lieu dit La Minglie. Une situation prisée par les individus isolés, souvent des mâles, pour peu que les ouvrages d'art conservent quelques fissures propices.

Un peu plus haut dans le vallon, à la confluence de la Gironne et du Briançon, au niveau du pont de Colas, quelques murins diversifient le cortège avec notamment le **Murin à moustaches**, espèce de lisière assez commune, et surtout le **Murin à oreilles échancrées**, une espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats, qui effectue sa reproduction, comme les Rhinolophes, dans l'habitat humain, qui n'avait pas été contacté jusqu'à présent. A noter qu'il a aussi été enregistré devant une des galeries minière du ravin de l'Agude.

Parmi les murins, le **Murin de Daubenton**, quoique plutôt inféodé au cours d'eau, n'a pas une large occurrence sur les bords du Tarn en amont de la Pontès, sans doute gêné dans sa chasse par un profil plutôt torrentueux.

Dans cette même localité, en situation de point haut dominant un coude du Tarn, un bref enregistrement atteste d'un transit de **Minioptère de Schreibers**, une espèce d'affinité méridionale rarement contactée en Lozère, strictement inféodée pour sa reproduction aux grottes naturelles les plus thermophiles, capable de déplacements longue distance dans ses territoires de chasse.

La présence attestée de 5 espèces inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats (Grand et Petit Rhinolophe, Grand/Petit Murin, Barbastelle d'Europe et Murin à oreilles échancrées) attestent d'une attractivité forte de l'environnement de la commune, située d'évidence sur des corridors écologiques qui la relie avec des ensembles d'une grande naturalité (gorges du Tarn, contrefort du Mont Lozère...)

Les enjeux pour les chiroptères résident essentiellement dans la **conservation de territoires de chasse productifs et d'un potentiel élevé de gîtes attractifs**.

A cet égard et au vu des renseignements recueillis sur le terrain, la préservation des corridors valléens dans toutes leurs dimensions est indispensable: maintien des boisements rivulaires, limitation des aménagements en berge et des accès aux cours d'eau, gestion douce des prairies de fond... Ceci concerne en premier lieu le Tarn, et le vallon du ruisseau du Briançon et particulièrement leur confluence à l'extrémité Nord de la commune. Mais également le ravin de l'Idole qui permet sans aucun doute une irrigation de la partie la plus construite de Cocurès.

Ce faisant, nombre de gîtes arboricoles présents ou potentiels dans les ripisylves resteront attractifs. Pour les espèces anthropophiles, c'est l'offre et l'accessibilité de bâtiments et d'ouvrages qui garantira leur maintien. A ce titre, la présence d'anciennes galeries de mine est un atout pour leur permettre d'hiberner.

L'existence d'un semis de petits bâtiments sans usage aujourd'hui et souvent en état de délabrement pourrait palier la difficulté à rencontrer des combles accessibles dans les habitations rénovées, à condition qu'un élan de sauvegarde se produise sans tarder. La plupart des ponts proches du Tarn ont, sans dommages pour leur stabilité, un bon potentiel en fissures à même de contenter les espèces de chauves-souris fissuricoles; les opérations d'entretien ou de rénovations doivent en tenir compte.



Pont voûtain sur le RD 988 au ravin de Courneiret : un gîte potentiel pour les chiroptères ©H.PICQ



**Tableau n° 3 : Liste des espèces de chiroptères et leurs statuts de protection/conservation**

| NOMS COMMUN ET SCIENTIFIQUE DE L'ESPECE                     | LANGUEDOC-ROUSSILLON | Lozère    | Cocurès   | PN        | DH IV     | DH II     | Be        | LRN       | LRR       |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )        | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | V         |
| Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )       | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | V         |
| Rhinolophe euryale ( <i>Rhinolophus euryale</i> )           | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | V         |
| Sérotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> )             | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         |           |
| Sérotine de Nilsson ( <i>Eptesicus nilssoni</i> )           | ✓                    |           |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | R         | ✓         |
| Sérotine bicolore ( <i>Vespertilio murinus</i> )            | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | R         | ✓         |
| Noctule commune ( <i>Nyctalus noctula</i> )                 | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | V         | ✓         |
| Noctule de Leisler ( <i>Nyctalus leisleri</i> )             | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         |           | ✓         | V         | ✓         |
| Grande Noctule ( <i>Nyctalus lasiopterus</i> )              | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | I         | R         |
| Murin de Daubenton ( <i>Myotis daubentoni</i> )             | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         |           |
| Murin de Cappacini ( <i>Myotis cappacini</i> )              | ✓                    |           |           | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | V         |
| Murin de Brandt ( <i>Myotis brandti</i> )                   | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | R         | ✓         |
| Murin à moustaches ( <i>Myotis mystacinus</i> )             | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         | ✓         |
| Murin d'Alcathoe ( <i>Myotis alcathoe</i> )                 | ✓                    | X         |           | ✓         | ?         |           | ✓         | ?         | ✓         |
| Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )   | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | V         |
| Murin de Natterer ( <i>Myotis nattereri</i> )               | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         | ✓         |
| Murin d'Escalera ( <i>Myotis escalera</i> )                 | ✓                    |           |           | ✓         | ?         |           | ?         | ?         | ?         |
| Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteini</i> )             | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | R         |
| Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> )                        | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | V         |
| Petit Murin ( <i>Myotis blythi</i> )                        | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | V         |
| Oreillard brun ou septentrional ( <i>Plecotus auritus</i> ) | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         | ✓         |
| Oreillard gris ou méridional ( <i>Plecotus austriacus</i> ) | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         | ✓         |
| Oreillard montagnard                                        |                      |           |           | ✓         | ?         |           | ?         | ?         | ✓         |
| Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )    | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         |           |
| Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhli</i> )           | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         |           |
| Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus nathusi</i> )    | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | S         | ✓         |
| Pipistrelle pygmée ( <i>Pipistrellus pygmaeus</i> )         | ✓                    | X         |           | ✓         | ?         |           | ✓         | ?         | ✓         |
| Vespère de Savi ( <i>Hypsugo savi</i> )                     | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         |           | ✓         | ?         | ✓         |
| Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> )    | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | R         |
| Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersi</i> ) | ✓                    | X         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | ✓         | V         | R         |
| Molosse de Cestoni ( <i>Tadarita teniotis</i> )             | ✓                    | X         |           | ✓         | ✓         |           | ✓         | R         | ✓         |
| <b>TOTAL</b>                                                | <b>30</b>            | <b>27</b> | <b>13</b> | <b>31</b> | <b>31</b> | <b>10</b> | <b>31</b> | <b>31</b> | <b>28</b> |

En gras les espèces déjà connues sur la commune

#### Statuts de protection :

PN = Protection nationale (arrêté du 17/04/81 fixant la liste des Mammifères protégés en France).

DH = Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages :

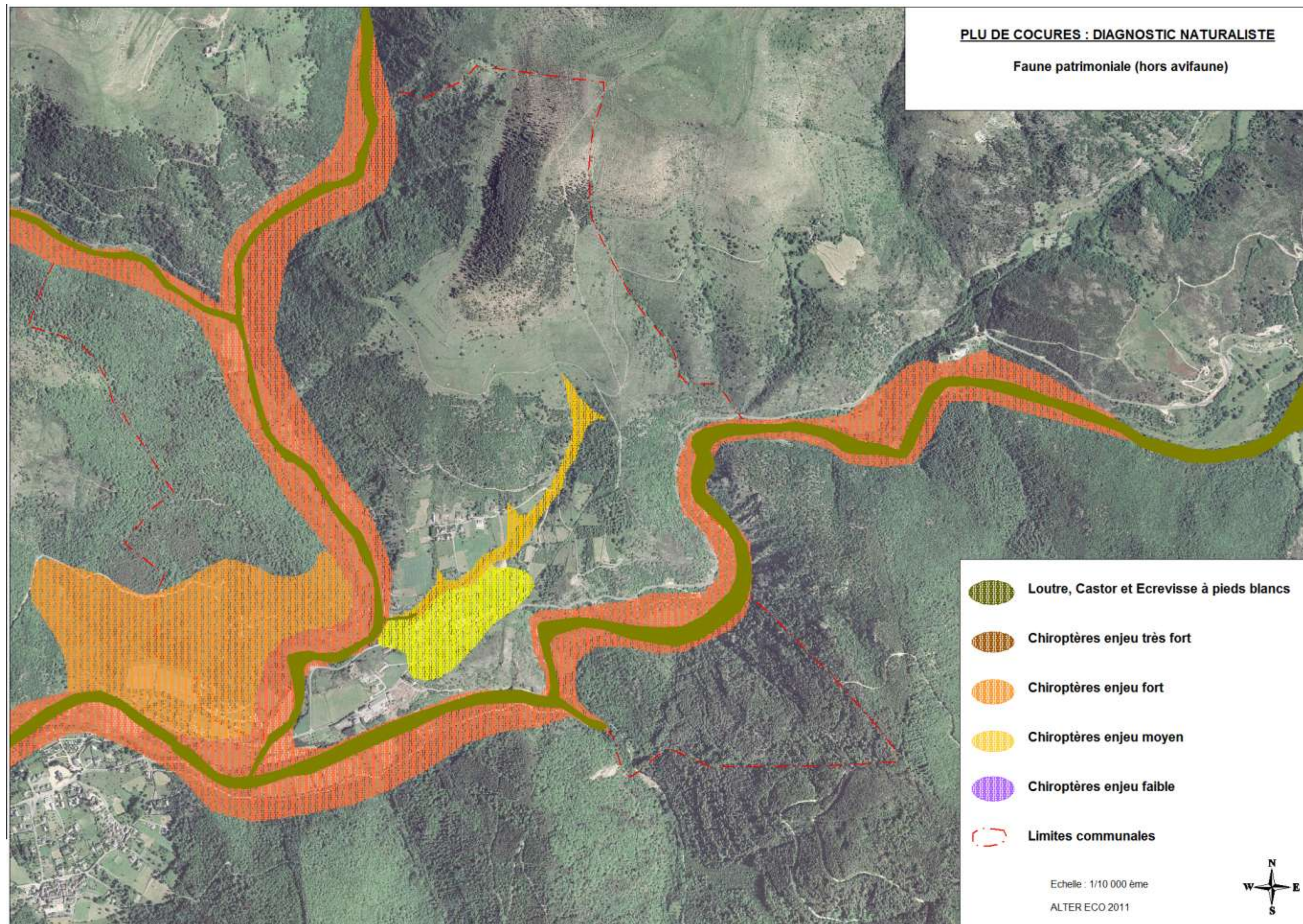
DH II = Annexe II : espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

DH IV = Annexe IV : espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Be = Convention de Berne du 19/09/79 relative à la conservation de la vie sauvage et des milieux naturels de l'Europe.

LRN = Liste Rouge Nationale et LRR = Liste Rouge Régionale Languedoc-Roussillon, établies selon les critères de l'UICN, Union mondiale pour la nature. Valeurs: S: à surveiller ; V: vulnérable; R: rare; E: espèce en danger d'extinction; I: au statut indéterminé.







## CI SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS NATURALISTES

Le territoire de la commune est riche en diversité végétale et animale et se trouve en situation de connexion de différentes entités écologiques et d'enveloppes à forte densité de patrimoine naturel (Natura 2000, ZNIEFF...)

La vallée du Tarn et son principal affluent qui est ici le Briançon, représentent deux entités majeures de diversité et de connexions, auxquels se rattachent ensuite des espèces et habitats naturels patrimoniaux présents sur les affleurements rocheux, les zones de landes, les fruticées, les pentes forestières...

La commune compte ainsi :

Deux zones Natura 2000 :

- **ZPS « Les Cévennes »**
- **SIC « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente »**

Deux ZNIEFF de type I et une de type II :

- **Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès**
- **Vallées des ruisseaux de Briançon et de Gironde**
- **Gorges du Tarn**

Cinq habitats naturels d'intérêt communautaire et/ou prioritaire :

- « **Forêt alluviales résiduelles** » (Code Natura 2000 : 91E0)
- « **Landes sèches européennes** » (Code Natura 2000 : 4030)
- « **Végétation chasmophytique des pentes rocheuses** » (Code Natura 2000 : 8220)
- « **Végétation pionnières des surfaces de roches siliceuses** » (Code Natura 2000 : 8230)
- « **Sources pétrifiantes avec formation de Travertins** » (Code Natura 2000 : 7220)

Six espèces végétales patrimoniales :

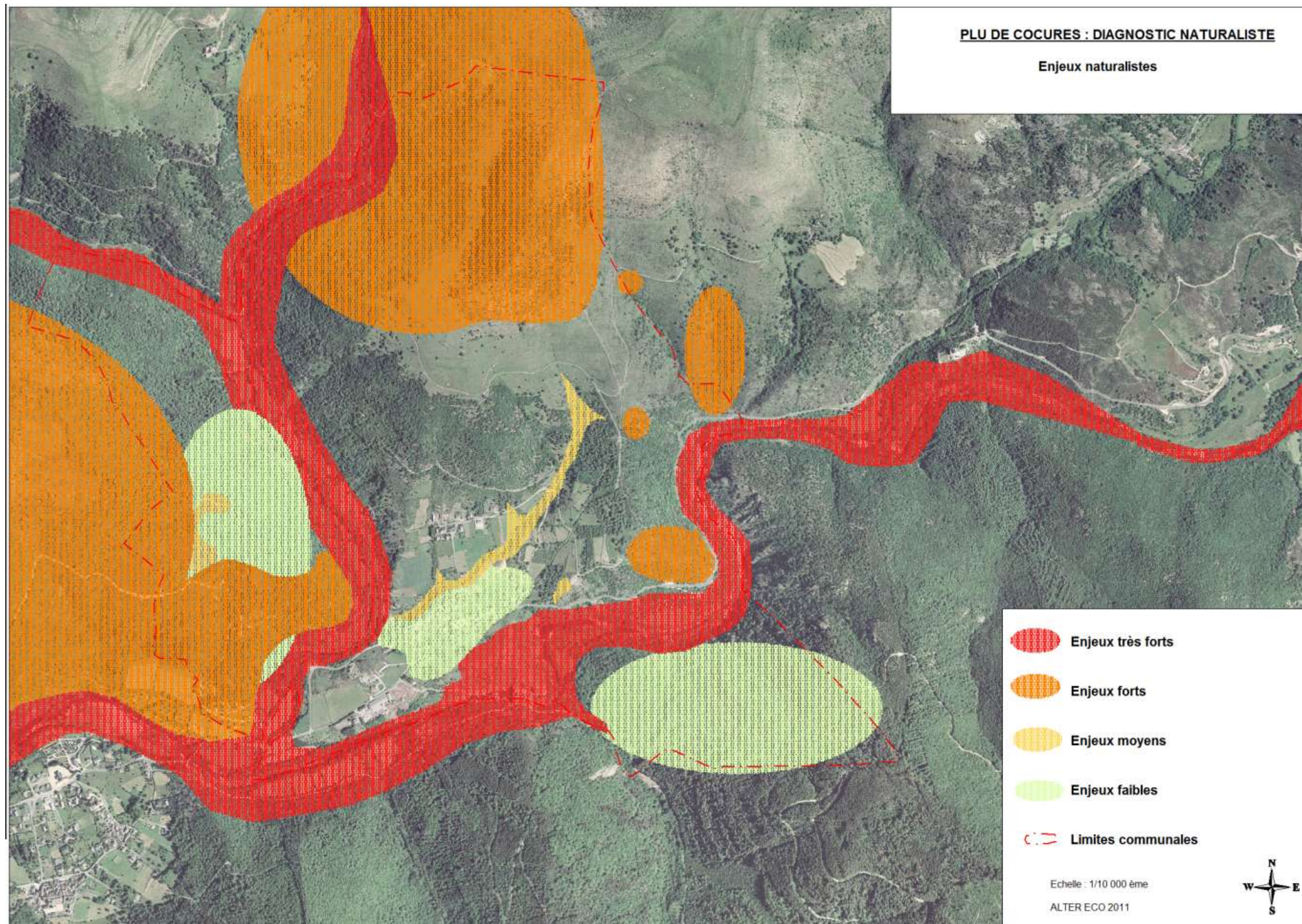
- **Cytise allongé**
- **Droséra à feuilles rondes**
- **Gagée de Bohème**
- **Spiranthe d'été**
- **Laîche de Maire**
- **Trèfle raide**

Dix-huit espèces animales à statut patrimonial très fort :

- |                                                                     |                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| • <b>Circaète Jean-le-Blanc</b> <i>Circaetus gallicus</i>           | • <b>Loutre d'Europe</b> <i>Lutra lutra</i>                      |
| • <b>Grand Duc d'Europe</b> <i>Bubo bubo</i>                        | • <b>Castor d'Eurasie</b> <i>Castor fiber</i>                    |
| • <b>Engoulevent d'Europe</b> <i>Caprimulgus europaeus</i>          | • <b>Petit Rhinolophe</b> <i>Rhinolophus hipposideros</i>        |
| • <b>Alouette lulu</b> <i>Lullula arborea</i>                       | • <b>Grand Rhinolophe</b> <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>       |
| • <b>Pic noir</b> <i>Dryocopus martius</i>                          | • <b>Petit Murin</b> <i>Myotis blythi</i>                        |
| • <b>Fauvette pitchou</b> <i>Sylvia undata</i>                      | • <b>Barbastelle d'Europe</b> <i>Barbastella barbastellus</i>    |
| • <b>Pie-grièche écorcheur</b> <i>Lanius collurio</i>               | • <b>Murin à oreilles échancrées</b> <i>Myotis emarginatus</i>   |
| • <b>Ecrevisses à pieds blancs</b> <i>Austropotamobius pallipes</i> | • <b>Minioptère de Schreibers</b> <i>Miniopterus schreibersi</i> |

La carte ci-après synthétise et localise les secteurs à enjeux en les hiérarchisant.







## DI EVOLUTION ET PERSPECTIVES POUR L'ENVIRONNEMENT NATUREL A COCURES

D'après le Service de la Statistique et de l'Observation (ex. IFEN, Commissariat Général du Développement Durable—07/2010) plus de 70000 ha sont artificialisés chaque année en France (200 ha/jour) soit la surface d'un département moyen (6100 km<sup>2</sup>) Cette tendance va croissante puisque avant 2003, il fallait une décennie pour atteindre ce total.

Et c'est bien le rythme de la consommation d'espace plus que son étendue qui doit alerter. En effet alors que le besoin en terres agricoles et la concentration urbaine progressent corrélativement à une population humaine qui ne cesse de croître, l'augmentation des surfaces artificialisées est quatre fois plus rapide que la croissance démographique (MEEDDM, 2010) ce qui pénalisera à terme la satisfaction des besoins même les plus élémentaires (eau, alimentation...)

Contrairement aux apparences, l'artificialisation n'est pas l'exclusivité de la ville. Dans les communes du littoral français, elle est même 5,5 fois plus élevée que la moyenne nationale. Les départements où le taux d'artificialisation progresse plus vite que la moyenne nationale sont moyennement urbanisés (8 à 12% des surfaces) et sont très agricoles (+ de 45% de la SAU)

D'ailleurs plus de la moitié des espaces artificialisés annuellement l'est à cause des activités économiques (surtout commerciales) et des équipements publics (routes, sports et loisirs) (MEEDDM, 2010) et non de la construction de logements.

L'artificialisation de l'espace, au delà de la distanciation des relations homme/nature, signe non seulement un recul de la diversité biologique (fragmentation, banalisation...) une diminution des ressources naturelles (perte d'humus, de carbone...) et agricoles (perte de fertilité, érosion majorée...) mais conduit également à une occurrence élevée et à l'aggravation des catastrophes naturelles (inondations, incendies)

L'artificialisation ne se traduit pas uniquement en changement d'usage des sols ; elle ouvre la voie à une fragmentation de l'espace, c'est-à-dire non seulement une réduction de surface mais aussi sa séparation en plusieurs fragments, de taille de plus en plus réduite. Or la fragmentation n'est pas linéaire puisque au-delà de 60% de dispersion, on assiste à la disparition d'écosystèmes entiers, d'habitats naturels.

Ce concept essentiel en écologie du paysage s'applique aussi bien aux habitats qu'aux espèces qui les peuplent. On sait depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle que la quantité d'espèces qui se maintiennent dans un espace est proportionnel à l'espace concerné (Loi d'Arrhenius) Ainsi, un seul grand bois abrite plus d'espèces que la même surface en petits bois.

Cependant, à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle de nouveaux travaux (Forman, 1976 ; Opdam & Al, 1993) enrichissent ces connaissances sur les dynamiques notamment en insistant sur la question des distances entre fragments et l'existence de connectivités. Celles-ci peuvent être spatiales (les tâches d'habitats sont adjacentes) ou fonctionnelles/biologiques (c'est la possibilité de passer d'une tâche à l'autre même si elles sont éloignées, qui vient en dépendance de la capacité de déplacement propre aux espèces)

La fragmentation étant plus qu'une perte d'habitat elle implique à terme des ruptures de connectivités car si l'isolement des tâches de la mosaïque paysagère apparaît au-delà de 40% de fragmentation, il progresse de façon exponentielle dès lors qu'il ne reste plus que 20% de l'habitat originel. D'isolés, les milieux naturels deviennent alors cloisonnés et peuvent perdre toutes leurs fonctionnalités.

Ces différentes dynamiques, ces nombreux stades possèdent des effets qui vont au-delà des pertes de biodiversité. Dans les espaces très fragmentés on note en effet un accroissement de l'exposition aux risques naturels, à l'appauvrissement des sols (érosion, perte d'éléments nutritifs) et une moindre capacité d'adaptation aux changements climatiques, voire un décalage dans leur ampleur. La conversion des prairies permanentes – considérées à juste titre comme des puits de carbone – devient inquiétante dans le Massif-Central où leur proportion – du double du niveau national – est en cours d'effondrement.



**La commune de Cocurès** n'échappe pas aux réalités de la fragmentation. Dans l'orbite de l'agglomération de Florac, second bassin économique du département, carrefour commercial, le bourg de Cocurès n'est encore touché qu'à la marge par la poussée urbaine périphérique à ce bassin d'emploi contrairement à Bédouès où cela est sensible.

La proximité rend pourtant compte des tensions dans le corridor à la fois routier (RD 988) et naturel des gorges du Tarn au niveau des quartiers de la Pontèse/la Minglie.

Plus proche du bourg ancien de Cocurès, le quartier récent qui le domine, porte également en germe, une tendance différente puisqu'il se détache du bâti historique, en allure de petite greffe rejetée.

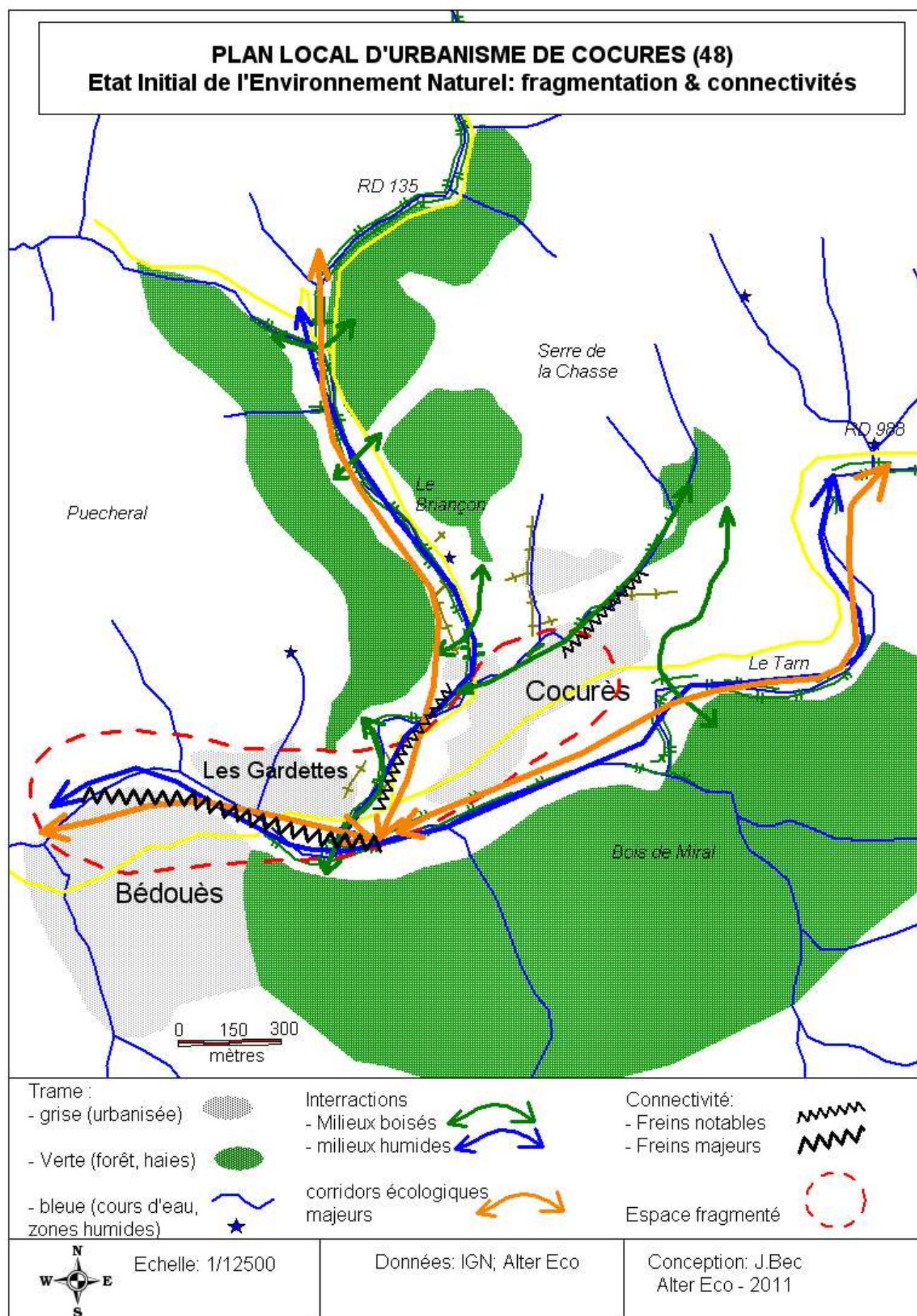
Si la perméabilité d'une majorité de l'espace communal est encore acquise, l'extension du bâti dans un mode linéaire sur un axe sécant à celui, de dimension écologique majeure, que constitue le Tarn, est donc en soit une source de questionnement, surtout dans une optique éventuelle de densification.

Même si le bâti et les routes ne sont pas désertés par la faune, leur rugosité rend les connectivités spatiales et surtout fonctionnelles délicates voire impossibles dans les situations extrêmes. La fréquentation et l'activité humaine ne sont pas ici très pénalisantes mais les installations associées (fossés, clôtures...) induisent parfois une plus forte résistance. Parmi celles-ci l'éclairage public mériterait, plus encore au contact de milieux d'une grande naturalité, une réflexion poussée tant il commence à être admis qu'il provoque une grave perturbation des espèces animales (insectes, grande faune...)

Des freins à la connectivité biologique sont ainsi visibles dans ce fond de vallée pourtant plus ouvert mais à l'occupation marquée: terrain de camping surtout, cultures... Cela se matérialise, plus que par la construction d'équipements, par un dérangement, du bruit, de l'éclairage, un mouvement permanent...

Cette tendance pourrait remettre en cause certaines des fonctionnalités de ce corridor écologique majeur et porter préjudice à des témoins forts de cette biodiversité: la Loutre, en phase de reconquête dans tout le Massif-Central, le Castor, l'écrevisse à pattes blanches en serait les premiers concernés puisqu'ils réoccupent largement le Tarn et ses affluents.

Tout est donc une question de dosage et d'équilibre. La gouvernance du PLU devra harmoniser ses ambitions pour un développement urbain, et ses obligations et son intérêt pour la conservation d'une nature encore riche mais déjà sous tension.





## BIBLIOGRAPHIE

Allag-Dhuisme F., Amsallem J., Barthod C., Deshayes M., Graffin V., Lefeuvre C., Salles E. (coord), Barnetche C., Brouard-Masson J., Delaunay A., Garnier CC, Trouvilliez J. (2010). *Choix stratégiques de nature à contribuer à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques – premier document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France*. Proposition issue du comité opérationnel Trame verte et bleue. MEEDDM ed.

ANONYME ; 1998. Inventaire de la faune menacée en France – le livre rouge. Muséum d'Histoire Naturelle de France ; WWF. Nathan éditeur. 175 p.

ARTHUR L. & LEMAIRE M.; 2009. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope Editions (Coll Parthénopé) & MNHN. 543p.

BERNARD C. Flore des Causses (hautes terres, gorges, vallées et vallons) deuxième édition ; In Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest (nouvelle série) Numéro spécial 31 – 2008. 784 p.

BISSARDON M. GUIBAL L. sous la direction de RAMEAU JC, Corine biotopes, Version originale Type d'habitats français. ENGREF. G.I.P Atelier technique des espaces naturels.

BIOTOPE & Al.; 2008. Référentiel régional concernant les espèces de chauves-souris inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats/Faune/Flore. Catalogue de mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. DIREN Languedoc-Roussillon; 253p.

BOUCHARDY C.; 1986. La Loutre. Ed Sang de la Terre, Paris. 174p.

COLLECTIF ; 2003. Cahier Natura 2000 : connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : faune. Vol 1. La Documentation française. 234-235

COLLECTIF ; 2003. Cahier Natura 2000 : connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 Espèces végétales. La Documentation française.

COLLECTIF ; 2003. Cahier Natura 2000 : connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 Habitats humides. La Documentation française

DESTRE R., d'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C., et coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE : 256p.

DDT de Lozère : Service aménagement, unité de planification de l'urbanisme. Commune de Cocurès : Elaboration d'un PLU ; Porter à connaissance. Février 2011. 62 p et Annexes.

DIETZ C., HELVERSEN (von) O. & Nill D.; 2009. Encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord; biologie, caractéristiques, protection. Delachaux & Niestlé, Paris, 400p.

DUBOIS J. LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. Nouvel inventaire des oiseaux de France. Ed. Delachaux & Niestlé. 559p.

FOURNIER Paul ; 2000. Les quatre flores de France. DUNOD.

GRENIER E ; 1992. Flore d'Auvergne. Société Linnéenne de Lyon. 655 p.

Groupe Chiroptères SFEPM; 2007. Effectif et état de conservation des chiroptères de l'Annexe II de la Directive Habitats/Faune/Flore en France métropolitaine, bilan 2004. SFEPM, Paris, 31p.

JACQUES H., KUHN R. & LEBLANC F.; 2009. La Loutre en France. In Mammifères des zones humides, les mammifères de France métropolitaine; dossier de la revue Zones Humides Infos n° 64-65, p8-9. SNPN.

LAMBINON J. DELVOSALLE L. DUVIGNEAUD J ; 2004. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes) Cinquième éditions. Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique. 1167 p.

LAUBER K., Wagner G., 2007. – Flora Helvetica. Flore illustrée de Suisse (2ème édition). Belin. 1631 p.

LEMARCHAND C. & BOUCHARDY C.; 2011. La Loutre d'Europe; histoire d'une sauvegarde. Catiche production. 31p.

PARC NATIONAL DES CEVENNES ; Porter à connaissance, Parc national des Cévennes, commune de Cocurès. 28 p.

PARC NATIONAL DES CEVENNES ; Document d'objectifs de la ZPS Les Cévennes FR91 10033. 2010

PARC NATIONAL DES CEVENNES. Guide du naturaliste Causses- Cévennes, à la découverte des milieux naturels du Parc National des Cévennes. 2007 : 335 p.

ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. ; 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologique de France/ Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

ROMAO C (compilation). 1997. Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (vers EUR 15) Commission européenne DG XI Environnement, Sécurité Nucléaire et Protection Civile. 109 p.

THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.); 2004. Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation, Delachaux et Niestlé, Paris.

Sites Internet :

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

[www.cenlr.org](http://www.cenlr.org)

[www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr)



## ANNEXES

- **A1** : Extrait du DOCOB ZPS « Les Cévennes » : Tableau : Evaluation de l'état de conservation des espèces d'oiseaux de l'Annexe I de la directive 79/409 dans la ZPS des Cévennes.
- **A2** : Fiche ZNIEFF de type I n° 4812-4112 : Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès.
- **A3** : Fiche ZNIEFF de type I n° 4816-4106 : Vallées des ruisseaux de Briançon et de Gironde
- **A4** : Fiche ZNIEFF de type II n° 4812-0000 : Gorges du Tarn

TABLEAU 9 : EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES D'OISEAUX DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE 79/409 DANS LA ZPS DES CEVENNES

| Nom vernaculaire       | Aire de répartition naturelle                                                                         | Etat de la population                                                                                                     | Etat des habitats d'espèces                                                                              | Perspectives futures                                                                                           | Etat de conservation |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| AIGLE ROYAL            | En limite d'aire.<br>Aire étendue et stable                                                           | Effectif très faible (1-5 p) mais en augmentation lente                                                                   | Superficie d'habitats assez importante mais de qualité moyenne (ressources alimentaires peu importantes) | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| ALOUETTE CALANDRELLE   | En limite altitudinale et géographique d'aire de répartition. Aire de présence actuelle très réduite  | Population très faible (0-10 p.), ayant accusé un fort déclin historique. La nidification semble actuellement irrégulière | Superficie assez importante d'habitats favorables                                                        | Viabilité à court terme compromise. Déclin de l'espèce probablement lié au déclin des populations méridionales | DEFAVORABLE          |
| ALOUETTE LULU          | En pleine aire de répartition.<br>Aire assez étendue dans la ZPS, semble stable                       | Effectif assez important dans la ZPS (51-200 p.), probablement stable, y compris en zone élargie                          | Superficie d'habitats favorables dans la ZPS permettant le maintien de la population                     | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| BONDREE APIVORE        | En pleine aire de répartition, aire probablement stable                                               | Effectif nicheur assez important dans la ZPS (11-100 p.), probablement stable                                             | Superficie d'habitats favorables peu importante et de qualité moyenne                                    | Favorables                                                                                                     | INADEQUAT            |
| BRUANT ORTOLAN         | En pleine aire de répartition. Aire limitée dans la ZPS, assez importante dans la ZPS élargie         | Effectif nicheur assez important dans la ZPS (51-200 p.) et en zone élargie                                               | Habitats actuellement de bonne qualité, suffisants au maintien de l'espèce                               | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| BUSARD CENDRE          | En pleine aire de répartition.<br>Aire peu étendue dans la ZPS, plus importante dans la zone élargie  | Effectif peu important dans la ZPS (11-50 p.), assez importants dans la zone élargie                                      | Superficie des habitats de chasse assez importante dans la ZPS élargie                                   | Moyenne                                                                                                        | INADEQUAT            |
| BUSARD SAINT-MARTIN    | Dans l'aire de répartition.<br>Aire peu étendue dans la ZPS, assez importante dans la zone élargie    | Effectifs peu importants dans la ZPS (11-50 p.) et dans la zone élargie                                                   | Superficie des habitats de chasse assez importante dans la ZPS élargie                                   | Moyenne                                                                                                        | INADEQUAT            |
| CHOUETTE DE TENGMALM   | En limite d'aire<br>Aire peu étendue dans la ZPS                                                      | Effectif faible dans la ZPS (6-20 p.), mais en augmentation                                                               | Superficie d'habitats forestiers favorables peu importante                                               | Favorables                                                                                                     | INADEQUAT            |
| CIRCAETE JEAN-LE-BLANC | Dans l'aire de répartition                                                                            | Effectifs assez importants dans la ZPS (11-50 p.) et en zone élargie                                                      | Superficie d'habitats favorables suffisante au maintien de l'espèce                                      | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| CRABE A BEC ROUGE      | En limite d'aire de répartition mais aire assez importante dans la ZPS élargie                        | Effectif nicheur assez important dans la ZPS (6-30 p.) et dans la zone élargie                                            | Superficie d'habitats favorables assez importante dans la ZPS élargie                                    | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| ENGOULEVENT D'EUROPE   | En pleine aire de répartition.<br>Aire étendue dans la ZPS élargie                                    | Effectif probablement assez important et stable (11-100 p.) dans la ZPS                                                   | Superficie des habitats probablement suffisante au maintien de la population                             | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| FAUCON PELERIN         | En pleine aire de répartition<br>Aire étendue dans la ZPS élargie                                     | Effectif peu important dans la ZPS (1-10 p.) mais en augmentation lente en zone élargie                                   | Nombreux sites rupestres favorables                                                                      | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| FAUVETTE PITCHOU       | En limite altitudinale d'aire.<br>Aire réduite dans la ZPS                                            | Effectif assez important (10-100 p.), mais tendance mal connue                                                            | Superficie peu importante d'habitats favorables dans la ZPS                                              | Favorables                                                                                                     | INADEQUAT            |
| GRAND TETRAS           | Population isolée, aire de présence réduite                                                           | Effectif semblant se stabiliser à bas niveau (1-10 p.) après un déclin continu                                            | Superficie d'habitats forestiers favorables insuffisante pour permettre l'accroissement de la population | Viabilité à long terme compromise                                                                              | MAUVAIS              |
| GRAND-DUC D'EUROPE     | En pleine aire de répartition<br>Aire étendue dans la ZPS élargie                                     | Effectif faible, mais semble stable dans la ZPS (1-10 p.) et en zone élargie                                              | Nombreux sites rupestres favorables. Habitats de chasse de qualité moyenne                               | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| OEDICNEME CRIARD       | En pleine aire de répartition mais en limite altitudinale. Aire assez étendue dans la ZPS élargie     | Effectif assez important dans la ZPS (11-100 p.), relativement stable                                                     | Superficie des habitats probablement favorable au maintien de la population                              | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |
| OUTARDE CANEPIETIERE   | En limite altitudinale d'aire                                                                         | Nicheur récemment éteint                                                                                                  | Superficie d'habitats favorables peu importante sur l'ensemble des causses lozériens                     | Retour de l'espèce peu probable                                                                                | MAUVAIS              |
| PIC NOIR               | En limite méridionale d'aire de répartition. Aire assez étendue dans la ZPS et semble en augmentation | Effectif assez important dans la ZPS (11-100 p.), en augmentation                                                         | Superficie des habitats probablement suffisante au maintien de la population                             | Favorables                                                                                                     | FAVORABLE            |

Elaboration du PLU de Cocurès (48) : Diagnostic de l'environnement naturaliste.



|                          |                                                                                                              |                                                                                                    |                                                                                                                              |                                    |             |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------|
| PIE-GRIECHE<br>ECORCHEUR | Dans l'aire de répartition<br>Aire de présence dans la ZPS assez étendue                                     | Effectif nicheur assez important (100-500 p.) et paraissant stable dans la ZPS                     | La superficie et la qualité des habitats permettent le maintien des populations de l'espèce                                  | Favorables                         | FAVORABLE   |
| PIPIT<br>ROUSSELIN       | En pleine aire de répartition. Aire peu étendue dans la ZPS, mais plus étendue et stable dans la ZPS élargie | Effectif assez important et stable dans la ZPS (51-200 p.) et en zone élargie                      | Superficie des habitats favorables peu importante dans la ZPS (Méjean), plus importante en incluant la zone périphérique     | Favorables                         | FAVORABLE   |
| VAUTOUR<br>FAUVE         | En limite d'aire de répartition mais aire étendue                                                            | Ne niche pas dans la ZPS. Effectif nicheur assez important en zone élargie, en croissance continue | Nombreux sites rupestres favorables. Disponibilités alimentaires suffisantes pour permettre le maintien de la population     | Favorables                         | INADEQUAT   |
| VAUTOUR<br>MOINE         | En limite d'aire de répartition.                                                                             | Ne niche pas dans la ZPS. Effectif nicheur faible mais en augmentation lente dans la ZPS élargie   | Disponibilités alimentaires suffisantes pour permettre une augmentation de la population                                     | Favorables                         | INADEQUAT   |
| VAUTOUR<br>PERCNOPTERE   | En limite d'aire de répartition                                                                              | Ne niche pas dans la ZPS. Effectif très faible dans la ZPS élargie, en augmentation lente          | Nombreux sites rupestres favorables. Disponibilités alimentaires probablement suffisantes à l'accroissement de la population | Viabilité à long terme non assurée | DEFAVORABLE |

### SYNTHESE

Le tableau 9 présente l'évaluation de l'état de conservation des 23 espèces d'intérêt communautaire concernées par la ZPS.

On retiendra que :

► **12 espèces présentent un bon état de conservation :**

*Aigle royal, Alouette lulu, Bruant ortolan, Circaète Jean-le blanc, Crave à bec rouge, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Oedicnème criard, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline*

► **7 espèces ont un état de conservation inadéquat ou défavorable :** dans les deux cas, la viabilité à long terme de l'espèce est possible mais la réalisation de l'objectif de « maintien du bon état de conservation » ne peut être exigé pour ces espèces car leur état actuel de référence ne répond pas à pleinement aux critères définissant cet état.

*Bondrée apivore, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Chouette de Tengmalm, Fauvette pitchou*

► **4 espèces dont l'état de conservation est défavorable, voire mauvais ;** le maintien de leurs effectifs à long terme est incertain. Dans le cas de l'Outarde canepetière, le retour de l'espèce est peu probable.

*Alouette calandrelle, Grand Tétrás, Outarde canepetière, Vautour percnoptère*

# **ZNIEFF de type I n° 4812-4112**

## **Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès**

### **Modernisation de l'inventaire ZNIEFF**

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

#### **Région Languedoc-Roussillon**

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Lozère

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Conservatoire des Espaces Naturels  
du Languedoc-Roussillon



Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRP



|                                              |                                                                                                                                                                                |                                                                                     |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type I<br/>n° 4812-4112</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès</b> |  |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

## 1. Localisation et description générale

### - Communes concernées par la ZNIEFF

Département de la Lozère

| Code INSEE | Nom de la commune    | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 48116      | LE PONT-DE-MONTVERT  | 132.0 ha             | 39.0 %               |
| 48066      | FRAISSINET-DE-LOZERE | 103.0 ha             | 31.0 %               |
| 48022      | BEDOUES              | 89.0 ha              | 26.0 %               |
| 48050      | COCURES              | 11.0 ha              | 3.0 %                |
| 48028      | LES BONDONS          | 2.0 ha               | 1.0 %                |

La ZNIEFF « Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès » se trouve dans le Parc National des Cévennes, au sud du département lozérien et au nord de la montagne du Bougès. Elle est constituée par une portion de 12 kilomètres de la vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert en amont, et Cocurès en aval. Elle occupe une superficie de 337 hectares sur les communes de Fraissinet-de-Lozère, le Pont-de-Montvert, Bédouès et Cocurès. L'altitude varie entre 560 et 850 mètres.

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

Les Cévennes

| Nom de l'unité paysagère | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|--------------------------|----------------------|----------------------|
| La haute vallée du Tarn  | 337.0 ha             | 100 %                |
| Le mont Bougès           | 1.0 ha               | 0 %                  |

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires agricoles

| Code du poste | Libellé du poste                                                              | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 212           | Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres | 13.0 ha              | 4 %                  |
| 243           | Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec                    | 2.0 ha               | 1 %                  |

Forêts et milieux semi-naturels

| Code du poste | Libellé du poste                          | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|---------------|-------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 311           | Forêts de feuillus                        | 210.0 ha             | 62 %                 |
| 312           | Forêts de conifères                       | 59.0 ha              | 18 %                 |
| 321           | Pelouses et pâturages naturels            | 3.0 ha               | 1 %                  |
| 324           | Forêt et végétation arbustive en mutation | 46.0 ha              | 13 %                 |
| 325           | Landes                                    | 5.0 ha               | 2 %                  |

|                                                |                                                                                                                                                                            |                                                                                     |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de type I</b><br><b>n° 4812-4112</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><b>Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès</b> |  |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

| Type | Intitulé du Périmètre      | Code | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|------|----------------------------|------|----------------------|----------------------|
| ZICO | Parc national des Cévennes | LR25 | 105 ha               | 31 %                 |

Intersections avec des périmètres réglementaires

| Type   | Intitulé du Périmètre                       | Code      | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|--------|---------------------------------------------|-----------|----------------------|----------------------|
| PNC_ZC | Zone Coeur apres extension - Decret 2009    | pnc_zc    | 153 ha               | 45 %                 |
| SAGE   | SAGE Tarn amont                             | sage_19   | 338 ha               | 100 %                |
| SCOT   | Pays des Cévennes                           | scot_13   | 238 ha               | 71 %                 |
| SIC    | VALLEES DU TARN, DU TARNON ET DE LA MIMENTE | FR9101363 | 288 ha               | 85 %                 |
| ZPS    | Les Cévennes                                | FR9110033 | 167 ha               | 49 %                 |

La ZNIEFF est délimitée à l'amont par l'entrée des gorges étroites à l'aval du Pont-de-Montvert et à l'aval par le méandre du Truc de Cocurès. En rive droite, le périmètre longe la route départementale D998. En rive gauche, la limite s'appuie sur la route de l'Hermet, les courbes de niveaux des 800 puis des 750 mètres et enfin, à partir de Saliège, se limite au cours d'eau et aux zones humides attenantes (ripisylves et prairies).

## 3. Description du fonctionnement écologique

- **Etage de végétation** : étage des chênes caducifoliés et étage montagnard

### - Habitats naturels déterminants et remarquables

| Code Corine | Intitulé CORINE de l'habitat           | Surface totale (ha) |
|-------------|----------------------------------------|---------------------|
| 44.311      | Forêts de Frênes et d'Aulnes à Laïches | null                |

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

| Nom scientifique                                                | Nom vernaculaire                  | Déterminance |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| <i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch | Botryche à feuilles de Matricaire | stricte      |
| <i>Cytisus ratisbonnensis</i> Schaeff.                          | Cytise allongé                    | stricte      |
| <i>Drosera rotundifolia</i> L.                                  | Rosolis à feuilles rondes         | remarquable  |
| <i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.                      | Spiranthe d'été                   | remarquable  |
| <i>Trifolium strictum</i> L.                                    | Trèfle raide                      | stricte      |

### - Espèces animales déterminantes et remarquables



|                                              |                                                                                                                                                                                |                                                                                     |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type I<br/>n° 4812-4112</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès</b> |  |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Mammifères terrestres

| Nom scientifique    | Nom vernaculaire | Déterminance |
|---------------------|------------------|--------------|
| <i>Castor fiber</i> | Castor d'Eurasie | stricte      |
| <i>Lutra lutra</i>  | Loutre d'Europe  | stricte      |

#### Odonates

| Nom scientifique             | Nom vernaculaire  | Déterminance |
|------------------------------|-------------------|--------------|
| <i>Onychogomphus uncatus</i> | Gomphe à crochets | stricte      |

#### Poissons et écrevisses

| Nom scientifique                 | Nom vernaculaire         | Déterminance |
|----------------------------------|--------------------------|--------------|
| <i>Austropotamobius pallipes</i> | Ecrevisse à pieds blancs | stricte      |
| <i>Leuciscus leuciscus</i>       | Vandoise                 | remarquable  |

#### Reptiles

| Nom scientifique         | Nom vernaculaire     | Déterminance |
|--------------------------|----------------------|--------------|
| <i>Elaphe longissima</i> | Couleuvre d'Esculape | remarquable  |
| <i>Timon lepidus</i>     | Lézard ocellé        | stricte      |

Cette ZNIEFF a été délimitée principalement pour les espèces liées au cours d'eau et à ses milieux connexes (bas de versants, versants escarpés, suintements des berges....

Le long de la rivière sont présents des bancs de graviers, des plages de sables et galets, des gours ainsi que des zones rocheuses. Une ripisylve se développe par endroit sur les berges, dans laquelle il est noté la présence d'un habitat déterminant : la forêt de Frênes et d'Aulnes à Laïches.

Les espèces de faune qui ont permis de retenir ce site sont notamment :

- l'Ecrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes*, dont la population lozérienne est en déclin, que ce soit par les atteintes que subit son habitat ou la prolifération d'espèces allochtones. L'espèce est très sensible à la qualité physico-chimique de l'eau, et donc à la pollution organique et au phénomène de colmatage. Ici, elle n'est connue que sur le ruisseau de Runes ;

- le Castor d'Eurasie *Castor fiber*, espèce emblématique des Cévennes qui est bien implantée en Lozère, il est présent sur tout le linéaire du Tarn et des affluents ;

- la Loutre d'Europe *Lutra lutra*, bien présente sur la quasi-totalité des cours d'eau lozériens ;

- le Gomphe à crochets *Onychogomphus uncatus*, une libellule dont la larve est assez exigeante car elle a besoin d'eaux courantes vives et claires et bien oxygénées. L'espèce semble relativement peu commune dans la région ;

- la Vandoise *Leuciscus leuciscus*, une espèce remarquable de poisson, endémique du Tarn.

De part et d'autre de la rivière, l'environnement est majoritairement forestier (boisement feuillus de chênes, châtaignes, boisements résineux), avec des intercalations de pelouses, landes à Ericacées et fourrés. Ce milieu est propice au développement des espèces suivantes :

- le Botryche à feuilles de matricaire *Botrychium matricariifolium*, fougère très rare protégée en France, présente dans les bois en bas de versant ;

- le Trèfle raide *Trifolium strictum*, plante des pelouses et rocaillies ;

- *Cytisus ratisbonensis*, arbustes des rocaillies et des broussailles, rare et protégé en France, en populations isolées dans le massif central par rapport à ses populations d'Europe centrale ;

- le Lézard ocellé *Timon lepidus* un reptile rare en Lozère, qui affectionne les endroits secs, bien dégagés et ensoleillés.

De micro-zones humides sont le refuge de plantes remarquables et protégées en France :

- le Rossolis à feuilles rondes *Drosera rotundifolia* ;

|                                     |                                                                                                                                                                         |                                                                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| ZNIEFF de<br>type I<br>n° 4812-4112 | <i>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</i><br><br>Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès |  |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

- la Spiranthe d'été *Spiranthes aestivalis*.

#### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Cette ZNIEFF est partiellement située dans la zone cœur du Parc National des Cévennes, elle-même classée en Réserve de Biosphère. Le site bénéficie donc d'un certain niveau de protection.

La couverture forestière et les pentes relativement fortes des versants assurent une protection naturelle.

La principale activité sur le secteur est le tourisme (pêche, lieux de baignade) qui n'a a priori pas d'impact négatif notable. A noter, la présence d'une usine électrique en amont du Château du Miral qui peut perturber le fonctionnement écologique de la rivière (impact sur les débits d'étiage, réchauffement de l'eau).

La prolifération d'espèce d'écrevisses allochtone dans les cours d'eau lozériens est une menace réelle pour les populations restantes d'Ecrevisses à pieds blancs.

#### 5. Sources documentaires et bibliographie



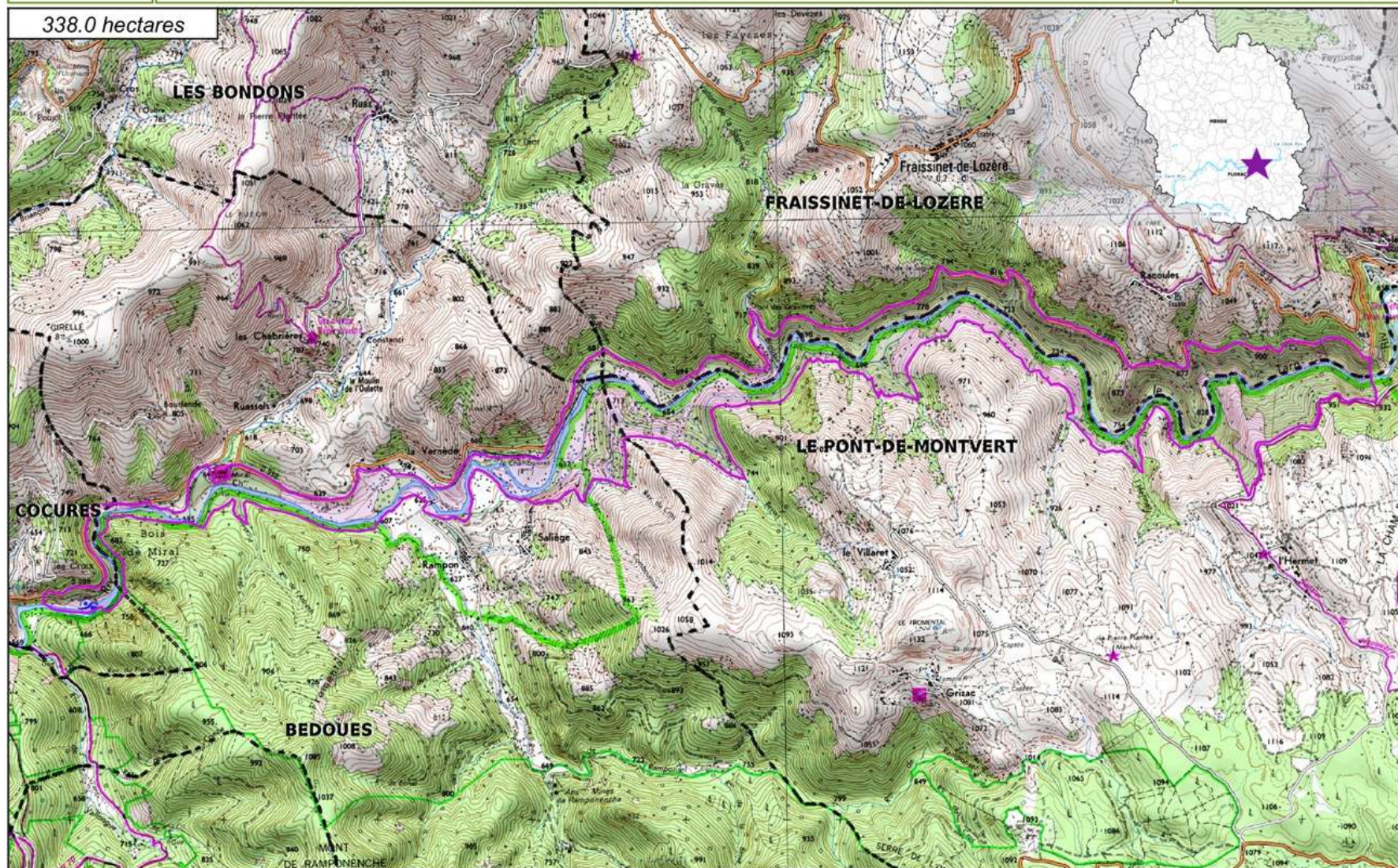
ZNIEFF de type I  
n° 4812-4112

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès

Département(s) :  
Lozère

338.0 hectares

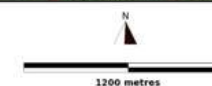


Inventaire ZNIEFF  
Deuxième Génération  
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :  
2739OT  
Fond : IGN SCAN25

**Légende**  
 ZNIEFF type II  
 ZNIEFF type I  
 Limites communales  
 Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.





|                                              |                                                                                                              |                                                                                     |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type I<br/>n° 4812-4112</b> | <i>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</i> |  |
|                                              | <b>Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès</b>                                                   |                                                                                     |

## 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

|                                                                                                       |                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ABELA Aude                                                                                            | Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement                                |
| Association Caracole                                                                                  | Groupe de Recherche et de Protection des Libellules " Sympetrum "                                           |
| Association Charles Flahaut                                                                           | Groupe Ornithologique du Roussillon                                                                         |
| Association Communale de Chasse Agréée de Mantet                                                      | Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie                                                       |
| Association Communale de Chasse Agréée de Py                                                          | Institut National de Recherche Agronomique                                                                  |
| Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques "La Gauloise"                            | Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence                                                      |
| Association des Naturalistes d'Ariège                                                                 | La belle Verte                                                                                              |
| Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne                                  | La Cistude                                                                                                  |
| Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)                                   | La Découverte                                                                                               |
| Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py                                                | La Fario                                                                                                    |
| Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane                 | Ligue pour la Protection des Oiseaux "Grands Causses"                                                       |
| Association les taïchous                                                                              | Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude                                                              |
| Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement                                    | Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault                                                           |
| Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses                                      | Méandre                                                                                                     |
| Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels                              | Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes                                                                       |
| Association Roussillonnaise d'Entomologie                                                             | Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie                  |
| Association Saint-Gely Nature                                                                         | Myotis                                                                                                      |
| Association Tarnaise d'Etudes Karstiques                                                              | Naturellement votre                                                                                         |
| Aude Nature                                                                                           | Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)                       |
| Biotope                                                                                               | Observatoire des Galliformes de Montagne                                                                    |
| Cabinet Barbanson Environnement                                                                       | Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens                                                     |
| Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie                           | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude                                                |
| Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde "Les Isards"                                             | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault                                             |
| Centre de Biologie et de Gestion des Populations                                                      | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère                                             |
| Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement                   | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales                                  |
| Centre de Découverte du Scamandre                                                                     | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard                                                  |
| Centre National pour la Recherche Scientifique                                                        | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon                                  |
| Centre Ornithologique du Gard                                                                         | Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon                    |
| Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche                                                             | Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols |
| Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais                                | Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques                                                |
| Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens                                             | Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée                                           |
| Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu                        | Office Pour les Insectes et leur Environnement                                                              |
| Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet                                     | Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon                                      |
| Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats                    | Parc National des Cévennes                                                                                  |
| Confédération des Réserves Naturelles Catalanes                                                       | PNR du Haut Languedoc                                                                                       |
| Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles                                        | Réserve Naturelle de Nyer                                                                                   |
| Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon                                            | Réserve Naturelle de Roquehaute                                                                             |
| Conservatoire des Sites Lozériens                                                                     | Rutilans                                                                                                    |
| Echos Nature                                                                                          | Salsepareille                                                                                               |
| Ecole Pratique des Hautes Etudes                                                                      | Société Civile Forestière (SCF) "Ecoreuil de Py et de Rotja"                                                |
| Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan                                                              | Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard                                                 |
| Ecologistes de l'Euzière                                                                              | Société Entomologique de France                                                                             |
| Entente Interdépartementale pour la Démoustication                                                    | Société Entomologique du Languedoc                                                                          |
| Espace Nature Environnement                                                                           | Société Entomologique du Nord de la France                                                                  |
| Etudes naturalistes                                                                                   | Société Française d'Orchidophilie                                                                           |
| Fédération Aude Claire                                                                                | Société Française d'Orchidophilie du Languedoc                                                              |
| Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques | Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères                                              |
| Gard Nature                                                                                           | Spéléologues Anonymes                                                                                       |
| Goupil Connexion                                                                                      | Station Biologique de la Tour du Valat                                                                      |
| Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées                                                                   | Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise                                     |
| Groupe Chiroptères de Provence                                                                        | Zerynthia                                                                                                   |
| Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon                                                          |                                                                                                             |

Fiches descriptives réalisées avec les logiciels libres PostgreSQL, PostGIS, Mapserver, iReport, pdfsam



# **ZNIEFF de type I n° 4816-4106**

## **Vallées des Ruisseaux de Briançon et de Gironde**

### **Modernisation de l'inventaire ZNIEFF**

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

#### **Région Languedoc-Roussillon**

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Lozère

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Conservatoire des Espaces Naturels  
du Languedoc-Roussillon



Ministère  
de l'Écologie, de l'énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN

Elaboration du PLU de Cocurès (48) : Diagnostic de l'environnement naturaliste.

|                                              |                                                                                                                                                                            |                                                                                     |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type I<br/>n° 4816-4106</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Vallées des Ruisseaux de Briançon et de Gironde</b> |  |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

## 1. Localisation et description générale

### - Communes concernées par la ZNIEFF

Département de la Lozère

| Code INSEE | Nom de la commune | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|------------|-------------------|----------------------|----------------------|
| 48028      | LES BONDONS       | 2108.0 ha            | 86.0 %               |
| 48022      | BEDOUES           | 204.0 ha             | 8.0 %                |
| 48050      | COCURES           | 144.0 ha             | 6.0 %                |

La ZNIEFF « Vallées des ruisseaux de Briançon et de Gironde » est située en Lozère, dans le Parc National des Cévennes, sur le versant sud du Mont-Lozère au nord de Florac. Elle est constituée par le bassin versant des ruisseaux du Briançon et de Gironde qui confluent avant de rejoindre le Tarn entre Cocurès et Bédouès. La ZNIEFF se situe dans une zone de contact entre les terrains sédimentaires calcaires et marneux du de l'ère secondaire, les terrains sédimentaires métamorphiques plus âgés (schistes notamment) des Cévennes et le socle cristallin du Mont Lozère. Elle occupe une superficie de 2448 hectares avec une altitude variant entre 550 et 1246 mètres.

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

Les Cévennes

| Nom de l'unité paysagère             | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|
| La can et les pentes des Bondons     | 2314.0 ha            | 94 %                 |
| La haute vallée du Tarn              | 96.0 ha              | 4 %                  |
| Le mont Lozère                       | 46.0 ha              | 2 %                  |
| Les vallées entre Cévennes et Méjean | 2.0 ha               | 0 %                  |

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires agricoles

| Code du poste | Libellé du poste                                                              | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 212           | Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres | 140.0 ha             | 6 %                  |
| 231           | Prairies                                                                      | 21.0 ha              | 1 %                  |
| 243           | Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec                    | 3.0 ha               | 0 %                  |

Forêts et milieux semi-naturels

| Code du poste | Libellé du poste                          | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|---------------|-------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 311           | Forêts de feuillus                        | 435.0 ha             | 18 %                 |
| 312           | Forêts de conifères                       | 131.0 ha             | 5 %                  |
| 321           | Pelouses et pâturages naturels            | 1050.0 ha            | 43 %                 |
| 324           | Forêt et végétation arbustive en mutation | 206.0 ha             | 8 %                  |
| 325           | Landes                                    | 249.0 ha             | 10 %                 |
| 333           | Végétation clairsemée                     | 221.0 ha             | 9 %                  |



|                                              |                                                                                                                                                                            |                                                                                     |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type I<br/>n° 4816-4106</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Vallées des Ruisseaux de Briançon et de Gironde</b> |  |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres réglementaires

| Type        | Intitulé du Périmètre                       | Code      | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|-------------|---------------------------------------------|-----------|----------------------|----------------------|
| <b>SAGE</b> | SAGE Tarn amont                             | sage_19   | 2457 ha              | 100 %                |
| <b>SIC</b>  | VALLEES DU TARN, DU TARNON ET DE LA MIMENTE | FR9101363 | 39 ha                | 2 %                  |

La limite de la ZNIEFF suit les lignes de crêtes délimitant le bassin versant de ces deux ruisseaux.  
Au nord, elle s'appuie sur la piste longeant la Cham des Bondons.

## 3. Description du fonctionnement écologique

- **Etage de végétation** : étage des chênes caducifoliés et étage montagnard

### - Habitats naturels déterminants et remarquables

| Code Corine | Intitulé CORINE de l'habitat                            | Surface totale (ha) |
|-------------|---------------------------------------------------------|---------------------|
| 34.3263     | Mesobromion des Causses                                 | 36                  |
| 54.121      | Cones de tufs                                           | -                   |
| 54.231      | Bas-marais à Carex davalliana floristiquement riches    | 2                   |
| 54.59       | Radeaux à Menyanthes trifoliata et Potentilla palustris | 1                   |

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

| Nom scientifique                                     | Nom vernaculaire                  | Déterminance   |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| <i>Blysmus compressus</i> (L.) Panz. ex Link         | Scirpe comprimé                   | stricte        |
| <i>Carex davalliana</i> Sm.                          | Laïche de Davall                  | massif central |
| <i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f. | Gagée de Bohême                   | remarquable    |
| <i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam.          | Marguerite à feuilles de graminée | remarquable    |
| <i>Scorzonera purpurea</i> L.                        | Scorsonère pourpre                | stricte        |

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

Chiroptères

| Nom scientifique           | Nom vernaculaire   | Déterminance |
|----------------------------|--------------------|--------------|
| <i>Myotis bechsteinii</i>  | Murin de Bechstein | stricte      |
| <i>Myotis nattereri</i>    | Murin de Natterer  | remarquable  |
| <i>Plecotus auritus</i>    | Oreillard roux     | remarquable  |
| <i>Plecotus austriacus</i> | Oreillard gris     | remarquable  |

|                                              |                                                                                                                                                                            |                                                                                     |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type I<br/>n° 4816-4106</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Vallées des Ruisseaux de Briançon et de Gironde</b> |  |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Mammifères terrestres

| Nom scientifique    | Nom vernaculaire | Déterminance |
|---------------------|------------------|--------------|
| <i>Castor fiber</i> | Castor d'Eurasie | stricte      |
| <i>Lutra lutra</i>  | Loutre d'Europe  | stricte      |

#### Mollusques

| Nom scientifique          | Nom vernaculaire | Déterminance |
|---------------------------|------------------|--------------|
| <i>Bythinella parvula</i> | -                | stricte      |

#### Oiseaux

| Nom scientifique          | Nom vernaculaire       | Déterminance |
|---------------------------|------------------------|--------------|
| <i>Bubo bubo</i>          | Grand-duc d'Europe     | à critères   |
| <i>Circaetus gallicus</i> | Circaète Jean-le-Blanc | à critères   |
| <i>Circus pygargus</i>    | Busard cendré          | remarquable  |

#### Poissons et écrevisses

| Nom scientifique                 | Nom vernaculaire         | Déterminance |
|----------------------------------|--------------------------|--------------|
| <i>Austropotamobius pallipes</i> | Ecrevisse à pieds blancs | stricte      |

Le nord de la zone s'élève à une altitude de près de 1250 mètres et est composé de pelouses, dont des pelouses sèches du Mesobromion des Causses, un habitat naturel déterminant. On trouve parmi les espèces végétales :

- la Scorzonère pourpre *Scorzonera purpurea*, plante euro-sibérienne possédant ses seules stations françaises dans la région des Causses ;
- la Marguerite à feuilles de graminées *Leucanthemum graminifolium*, espèce remarquable, endémique assez commune du sud de la France.

On notera pour la faune la présence de l'Oreillard gris *Plecotus austriacus*, espèce méridionale remarquable, bien représentée en Lozère et qui fréquente les milieux ouverts ou semi-ouverts, les hameaux et villages ainsi que le milieu karstique pour ses nombreuses cavités.

Ces pelouses sont parsemées de zones humides, au sein desquelles quelques habitats naturels déterminants sont relevés :

- les bas-marais à *Carex davalliana* floristiquement riches ;
  - les bas-marais médio-européens à *Blymus compressus* ;
  - un cône de tufs en formation ;
  - des tourbières mixtes associant des habitats calcaires tels que les bas-marais précédents à *Carex davalliana* et des habitats acides comme les radeaux à Trèfle d'eau *Menyanthes trifoliata* et Potentille des marais *Potentilla palustris*.
- Ces zones humides accueillent également la présence de deux espèces végétales déterminantes :
- le Scirpe comprimé *Blymus compressus* ;
  - la Laïche de Davall *Carex davalliana*.

Les ruisseaux sont pour partie bordés d'une ripisylve et accueillent :

- l'Ecrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes* dont la population lozérienne est en déclin, du fait des atteintes que subit son habitat ou de la prolifération d'espèces allochtones. L'espèce est très sensible à la qualité physico-chimique de l'eau, à la pollution organique et au phénomène de colmatage. Elle n'est actuellement plus présente que dans quelques petits tronçons de cours d'eau mais pourrait recoloniser le milieu ;
- *Bythinella parvula*, mollusque aquatique présent sur le ruisseau de Combe Sourde ;
- la Loutre d'Europe *Lutra lutra*, espèce bien présente sur la quasi-totalité des cours d'eau lozériens ;
- le Castor d'Eurasie *Castor fiber*, espèce emblématique des Cévennes, bien implantée dans le Parc national (plus de 100 familles dénombrées), et présent sur tout les ruisseaux de cette ZNIEFF.



|                                              |                                                                                                                                                                            |                                                                                     |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type I<br/>n° 4816-4106</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Vallées des Ruisseaux de Briançon et de Gironde</b> |  |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

Le secteur sud descend à 600 mètres, avec des versants boisés de chênes et de châtaigniers ou de pinèdes. Il héberge :

- le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, dont la Lozère compte entre 120 et 190 couples;
- le Murin de Bechstein *Myotis bechsteini*, chauve-souris ayant une préférence pour les massifs forestiers de feuillus âgés ou des boisements moins importants mais pourvus de vieux arbres. Les cavités naturelles dans les troncs (trous, fissures de pics, etc.) lui sont en effet indispensables pour le gîte (repos diurne et reproduction). L'espèce est très localisée en Lozère et en Languedoc-Roussillon ;
- l'Oreillard roux *Plecotus auritus*, espèce remarquable de chauve-souris, est également lié aux cavités arboricoles et affectionne les milieux boisés voire franchement forestiers ;
- le Murin de Natterer *Myotis nattereri*, également non déterminant, s'accommode d'une grande diversité de milieux mais toujours à proximité de zones boisées ou bocagères, même s'il peut aussi installer ses colonies de reproduction dans des constructions humaines (ponts notamment).

Ce secteur est aussi composé d'éboulis et de falaises qui offrent des sites favorables au Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* (nidification) et à la Gagée de Bohême *Gagea bohemica*, espèce végétale protégée remarquable.

Les cultures et prairies disséminées dans l'espace, de même que les landes et fourrés, favorisent la reproduction du Busard cendré *Circus pygargus*, espèce remarquable d'oiseau, nicheuse en Lozère.

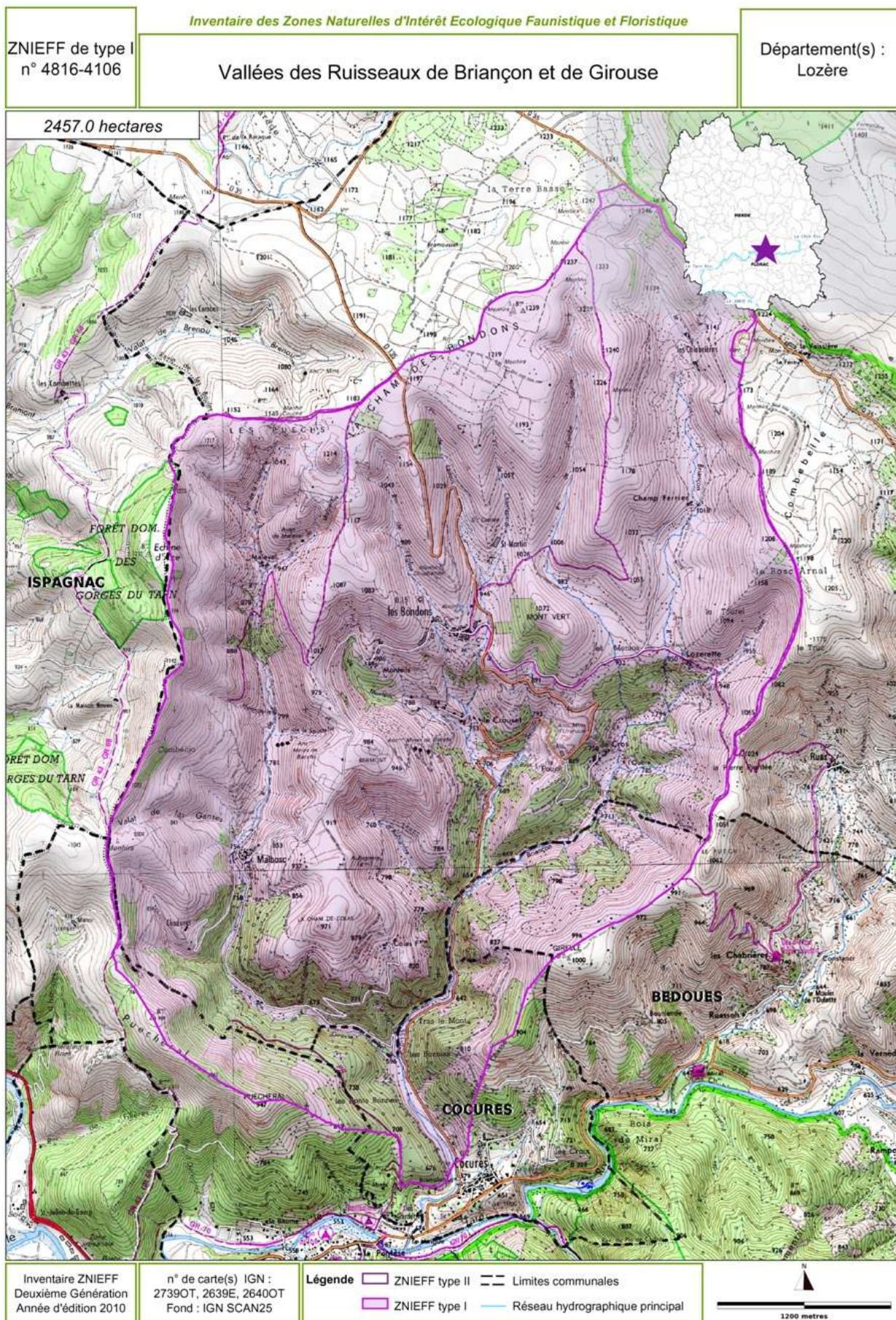
#### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Le principal facteur pouvant avoir une influence négative dans un avenir assez proche est la fermeture du milieu. En effet une dynamique de colonisation par les ligneux hauts et bas est en cours, notamment sur certains secteurs de pelouses mais aussi sur des zones humides. Ces dernières, de surfaces réduites, subissent également un surpâturage localisé.

La prolifération d'espèce d'écrevisses allochtone dans les cours d'eau lozériens est une menace réelle pour les populations restante d'Ecrevisse à pieds blancs.

#### 5. Sources documentaires et bibliographie







|                                              |                                                                                                              |                                                                                     |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type I<br/>n° 4816-4106</b> | <i>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</i> |  |
|                                              | <b>Vallées des Ruisseaux de Briançon et de Gironde</b>                                                       |                                                                                     |

## 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

|                                                                                                       |                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ABELA Aude                                                                                            | Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement                                |
| Association Caracole                                                                                  | Groupe de Recherche et de Protection des Libellules " Sympetrum "                                           |
| Association Charles Flahaut                                                                           | Groupe Ornithologique du Roussillon                                                                         |
| Association Communale de Chasse Agréée de Mantet                                                      | Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocécologie                                                      |
| Association Communale de Chasse Agréée de Py                                                          | Institut National de Recherche Agronomique                                                                  |
| Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques "La Gauloise"                            | Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence                                                      |
| Association des Naturalistes d'Ariège                                                                 | La belle Verte                                                                                              |
| Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne                                  | La Cistude                                                                                                  |
| Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)                                   | La Découverte                                                                                               |
| Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py                                                | La Fario                                                                                                    |
| Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane                 | Ligue pour la Protection des Oiseaux "Grands Causses"                                                       |
| Association les taïchous                                                                              | Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude                                                              |
| Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement                                    | Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault                                                           |
| Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses                                      | Méandre                                                                                                     |
| Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels                              | Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes                                                                       |
| Association Roussillonnaise d'Entomologie                                                             | Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie                  |
| Association Saint-Gely Nature                                                                         | Myotis                                                                                                      |
| Association Tarnaise d'Etudes Karstiques                                                              | Naturellement votre                                                                                         |
| Aude Nature                                                                                           | Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)                       |
| Biotope                                                                                               | Observatoire des Galliformes de Montagne                                                                    |
| Cabinet Barbanson Environnement                                                                       | Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens                                                     |
| Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie                           | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude                                                |
| Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde "Les Isards"                                             | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault                                             |
| Centre de Biologie et de Gestion des Populations                                                      | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère                                             |
| Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement                   | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales                                  |
| Centre de Découverte du Scamandre                                                                     | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard                                                  |
| Centre National pour la Recherche Scientifique                                                        | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon                                  |
| Centre Ornithologique du Gard                                                                         | Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon                    |
| Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche                                                             | Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols |
| Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais                                | Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques                                                |
| Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens                                             | Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée                                           |
| Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu                        | Office Pour les Insectes et leur Environnement                                                              |
| Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet                                     | Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon                                      |
| Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats                    | Parc National des Cévennes                                                                                  |
| Confédération des Réserves Naturelles Catalanes                                                       | PNR du Haut Languedoc                                                                                       |
| Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles                                        | Réserve Naturelle de Nyer                                                                                   |
| Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon                                            | Réserve Naturelle de Roquehaute                                                                             |
| Conservatoire des Sites Lozériens                                                                     | Rutilans                                                                                                    |
| Echos Nature                                                                                          | Salsepareille                                                                                               |
| Ecole Pratique des Hautes Etudes                                                                      | Société Civile Forestière (SCF) "Ecoreuil de Py et de Rotja"                                                |
| Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan                                                              | Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard                                                 |
| Ecologistes de l'Euzière                                                                              | Société Entomologique de France                                                                             |
| Entente Interdépartementale pour la Démoustication                                                    | Société Entomologique du Languedoc                                                                          |
| Espace Nature Environnement                                                                           | Société Entomologique du Nord de la France                                                                  |
| Etudes naturalistes                                                                                   | Société Française d'Orchidophilie                                                                           |
| Fédération Aude Claire                                                                                | Société Française d'Orchidophilie du Languedoc                                                              |
| Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques | Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères                                              |
| Gard Nature                                                                                           | Spéléologues Anonymes                                                                                       |
| Goupil Connexion                                                                                      | Station Biologique de la Tour du Valat                                                                      |
| Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées                                                                   | Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise                                     |
| Groupe Chiroptères de Provence                                                                        | Zerynthia                                                                                                   |
| Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon                                                          |                                                                                                             |

Fiches descriptives réalisées avec les logiciels libres PostgreSQL, PostGIS, Mapserver, iReport, pdfsam

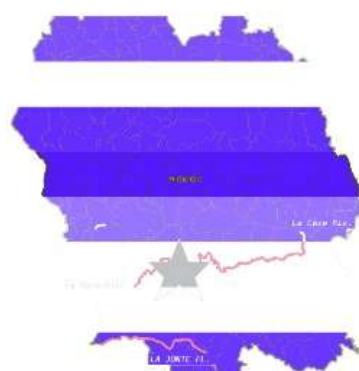
# ZNIEFF de type II n° 4812-0000 Gorges du Tarn

## Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

### Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Lozère

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Conservatoire des Espaces Naturels  
de Languedoc-Roussillon



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
LANGUEDOC  
ROUSSILLON

Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN

Elaboration du PLU de Cocurès (48) : Diagnostic de l'environnement naturaliste.



|                                               |                                                                                                                                           |                                                                                     |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type II<br/>n° 4812-0000</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Gorges du Tarn</b> |  |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

## 1. Localisation et description générale

### - Communes concernées par la ZNIEFF

Département de la Lozère

| Code INSEE | Nom de la commune          | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|------------|----------------------------|----------------------|----------------------|
| 48075      | ISPAGNAC                   | 3267.0 ha            | 23.0 %               |
| 48146      | SAINTE-ENIMIE              | 2770.0 ha            | 19.0 %               |
| 48122      | QUEZAC                     | 1332.0 ha            | 9.0 %                |
| 48195      | LES VIGNES                 | 1018.0 ha            | 7.0 %                |
| 48088      | LA MALENE                  | 1018.0 ha            | 7.0 %                |
| 48022      | BEDOUES                    | 881.0 ha             | 6.0 %                |
| 48154      | SAINT-GEORGES-DE-LEVEJAC   | 817.0 ha             | 6.0 %                |
| 48066      | FRAISSINET-DE-LOZERE       | 536.0 ha             | 4.0 %                |
| 48101      | MONTBRUN                   | 502.0 ha             | 3.0 %                |
| 48116      | LE PONT-DE-MONTVERT        | 480.0 ha             | 3.0 %                |
| 48061      | FLORAC                     | 390.0 ha             | 3.0 %                |
| 48176      | SAINT-PIERRE-DES-TRIEPIERS | 372.0 ha             | 3.0 %                |
| 48180      | SAINT-ROME-DE-DOLAN        | 328.0 ha             | 2.0 %                |
| 48028      | LES BONDONS                | 249.0 ha             | 2.0 %                |
| 48050      | COCURES                    | 152.0 ha             | 1.0 %                |
| 48141      | MAS-SAINT-CHELY            | 90.0 ha              | 1.0 %                |
| 48131      | LE ROZIER                  | 91.0 ha              | 1.0 %                |
| 48085      | LAVAL-DU-TARN              | 135.0 ha             | 1.0 %                |

texte à venir

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

Les Cévennes

| Nom de l'unité paysagère             | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|
| La can et les pentes des Bondons     | 2199.0 ha            | 15 %                 |
| La haute vallée du Tarn              | 1810.0 ha            | 13 %                 |
| Le mont Bougès                       | 52.0 ha              | 0 %                  |
| Les vallées entre Cévennes et Méjean | 2076.0 ha            | 14 %                 |

|                                               |                                                                                                                                           |                                                                                     |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type II<br/>n° 4812-0000</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Gorges du Tarn</b> |  |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

### Les grands causses et les gorges

| Nom de l'unité paysagère       | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|--------------------------------|----------------------|----------------------|
| Le causse de Sauveterre boisé  | 358.0 ha             | 2 %                  |
| Le causse de Sauveterre ouvert | 324.0 ha             | 2 %                  |
| Le causse Méjean boisé         | 502.0 ha             | 3 %                  |
| Le causse Méjean ouvert        | 117.0 ha             | 1 %                  |
| Les gorges de la Jonte         | 8.0 ha               | 0 %                  |
| Les gorges du Tarn             | 7017.0 ha            | 49 %                 |

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

#### Territoires artificialisés

| Code du poste | Libellé du poste                    | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|---------------|-------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 111           | Tissu urbain continu                | 6.0 ha               | 0 %                  |
| 112           | Tissu urbain discontinu             | 83.0 ha              | 1 %                  |
| 113           | Bâti diffus                         | 95.0 ha              | 1 %                  |
| 121           | Zones industrielles ou commerciales | 9.0 ha               | 0 %                  |

#### Territoires agricoles

| Code du poste | Libellé du poste                                                              | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 212           | Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres | 661.0 ha             | 5 %                  |
| 231           | Prairies                                                                      | 69.0 ha              | 0 %                  |
| 242           | Systèmes culturaux et parcellaires complexes                                  | 51.0 ha              | 0 %                  |
| 243           | Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec                    | 26.0 ha              | 0 %                  |

#### Forêts et milieux semi-naturels

| Code du poste | Libellé du poste                          | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|---------------|-------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 311           | Forêts de feuillus                        | 3223.0 ha            | 22 %                 |
| 312           | Forêts de conifères                       | 4380.0 ha            | 30 %                 |
| 313           | Forêts mélangées                          | 390.0 ha             | 3 %                  |
| 321           | Pelouses et pâturages naturels            | 1642.0 ha            | 11 %                 |
| 324           | Forêt et végétation arbustive en mutation | 2462.0 ha            | 17 %                 |
| 325           | Landes                                    | 734.0 ha             | 5 %                  |
| 331           | Plages, dunes, sable                      | 67.0 ha              | 0 %                  |
| 333           | Végétation clairsemée                     | 563.0 ha             | 4 %                  |

## 2. Délimitation du périmètre



|                                                 |                                                                                                                                           |                                                                                     |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de type II</b><br><b>n° 4812-0000</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Gorges du Tarn</b> |  |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

| Type                    | Intitulé du Périmètre                                                  | Code      | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------------|----------------------|
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Versant est des gorges du Tarn à Saint-Rome-de-Dolan                   | 4812-4034 | 181 ha               | 1 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Gorges du Tarn au Roc Aiguille                                         | 4812-4036 | 190 ha               | 1 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Versant ouest du Causse Méjean                                         | 4812-4038 | 777 ha               | 5 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Versant sud du Causse de Sauveterre, de la Malène au cirque des Baumes | 4812-4042 | 467 ha               | 3 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Versant nord du Tarn, du Rocher de Montesquieu au Pas de               | 4812-4043 | 458 ha               | 3 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Vallée du Tarn, du Château de la Caze aux Vignes                       | 4812-4050 | 128 ha               | 1 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Les gorges du Tarn, de Mont-Rose à Hauterive                           | 4812-4051 | 278 ha               | 2 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Versant sud du Causse de Sauveterre à Pognadoires                      | 4812-4054 | 118 ha               | 1 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Versant nord du Causse Méjean à Sainte-Enimie                          | 4812-4061 | 309 ha               | 2 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Versant sud du Causse de Sauveterre entre Sainte-Enimie et             | 4812-4063 | 365 ha               | 3 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Rochers d'Isagnac et de la Table                                       | 4812-4078 | 280 ha               | 2 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Vallée du Tarn entre Florac et Saint-Chély                             | 4812-4094 | 313 ha               | 2 %                  |
| <b>ZNIEFF de type I</b> | Vallée du Tarn entre le Pont-de-Montvert et Cocurès                    | 4812-4112 | 338 ha               | 2 %                  |

Intersections avec des périmètres réglementaires

| Type       | Intitulé du Périmètre                       | Code      | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|------------|---------------------------------------------|-----------|----------------------|----------------------|
| <b>SIC</b> | COMBE DES CADES                             | FR9101362 | 305 ha               | 2 %                  |
| <b>SIC</b> | VALLEES DU TARN, DU TARNON ET DE LA MIMENTE | FR9101363 | 1766 ha              | 12 %                 |
| <b>SIC</b> | GORGES DU TARN                              | FR9101378 | 232 ha               | 2 %                  |
| <b>ZPS</b> | Les Cévennes                                | FR9110033 | 683 ha               | 5 %                  |
| <b>ZPS</b> | Gorges du Tarn et de la Jonte               | FR9110105 | 7268 ha              | 50 %                 |

Intersections avec des périmètres d'inventaires

| Type        | Intitulé du Périmètre         | Code | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|-------------|-------------------------------|------|----------------------|----------------------|
| <b>ZICO</b> | Parc national des Cévennes    | LR25 | 593 ha               | 4 %                  |
| <b>ZICO</b> | Gorges du Tarn et de la Jonte | MP10 | 7162 ha              | 50 %                 |

Intersections avec des périmètres réglementaires

| Type               | Intitulé du Périmètre                                     | Code       | Surface absolue (ha) | Surface relative (%) |
|--------------------|-----------------------------------------------------------|------------|----------------------|----------------------|
| <b>PNC_ZC</b>      | Parc national des Cévennes - Zone Coeur apres extension - | pnc_zc     | 2225 ha              | 15 %                 |
| <b>SAGE</b>        | SAGE Tarn amont                                           | sage_19    | 14430 ha             | 100 %                |
| <b>SCOT</b>        | Bassin de vie de Mende                                    | scot_05    | 222 ha               | 2 %                  |
| <b>SCOT</b>        | Pays des Cévennes                                         | scot_13    | 1032 ha              | 7 %                  |
| <b>SITE CLASSE</b> | Gorges du Tarn et de la Jonte                             | SI00000682 | 8177 ha              | 57 %                 |

|                                      |                                                                                                                             |                                                                                     |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| ZNIEFF de<br>type II<br>n° 4812-0000 | Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération<br><br>Gorges du Tarn |  |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

texte à venir

### 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation :

#### - Habitats naturels déterminants et remarquables

| Code Corine | Intitulé CORINE de l'habitat                           | Surface totale (ha) |
|-------------|--------------------------------------------------------|---------------------|
| 34.3263     | Mesobromion des Causses                                | 46                  |
| 36.2        | GROUPEMENTS DES AFFLEUREMENTS ET ROCHERS ERODES ALPINS | 4                   |
| 42.631      | Forêts de Pins de Salzmann des Causses                 | 700                 |
| 44.311      | Forêts de Frênes et d'Aulnes à Laïches                 | 1                   |
| 54.121      | Cones de tufs                                          | -                   |
| 54.122      | Sources calcaires                                      | null                |
| 54.231      | Bas-marais à Carex davalliana floristiquement riches   | -                   |
| 61.12       | Eboulis siliceux des montagnes nordiques               | -                   |

#### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

##### Bryophytes

| Nom scientifique                   | Nom vernaculaire | Déterminance |
|------------------------------------|------------------|--------------|
| <i>Encalypta longicolla</i> Bruch. | -                | stricte      |
| <i>Fissidens grandifrons</i> Brid. | -                | stricte      |

##### Lichens

| Nom scientifique              | Nom vernaculaire | Déterminance |
|-------------------------------|------------------|--------------|
| <i>Thelidium exile</i> Arnold | -                | stricte      |

##### Végétaux vasculaires

| Nom scientifique                                                  | Nom vernaculaire              | Déterminance   |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------|
| <i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase       | Orchis punaise                | remarquable    |
| <i>Aquilegia viscosa</i> Gouan subsp. <i>viscosa</i>              | Ancolie des Causses           | stricte        |
| <i>Arenaria ligericina</i> Lecoq & Lamotte                        | Sabline de Lozère             | stricte        |
| <i>Asparagus tenuifolius</i> Lam.                                 | Asperge à feuilles ténues     | stricte        |
| <i>Asperugo procumbens</i> L.                                     | Râpette                       | remarquable    |
| <i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.                             | Doradille des sources         | massif central |
| <i>Aster amellus</i> L.                                           | Marguerite de la Saint-Michel | stricte        |
| <i>Aster sedifolius</i> L. subsp. <i>trinervis</i> (Pers.) Thell. | Aster à trois nervures        | stricte        |



|                                               |                                                                                                                                           |                                                                                     |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type II<br/>n° 4812-0000</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Gorges du Tarn</b> |  |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Végétaux vasculaires

| Nom scientifique                                                                                                   | Nom vernaculaire                  | Déterminance   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| <i>Astragalus hypoglottis</i> L.                                                                                   | Astragale pourpre                 | stricte        |
| <i>Athamanta cretensis</i> L.                                                                                      | Athamante de Crète                | stricte        |
| <i>Blysmus compressus</i> (L.) Panz. ex Link                                                                       | Scirpe comprimé                   | stricte        |
| <i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch                                                    | Botryche à feuilles de Matricaire | stricte        |
| <i>Carex alba</i> Scop.                                                                                            | Laïche blanche                    | stricte        |
| <i>Carex brachystachys</i> Schrank                                                                                 | Laïche à épis courts              | stricte        |
| <i>Carex davalliana</i> Sm.                                                                                        | Laïche de Davall                  | massif central |
| <i>Carex mairei</i> Coss. & Germ.                                                                                  | Laïche de Maire                   | stricte        |
| <i>Carex ornithopoda</i> Willd. subsp. <i>ornithopoda</i>                                                          | Laïche pied-d'oiseau              | massif central |
| <i>Carex pulicaris</i> L.                                                                                          | Laïche puce                       | remarquable    |
| <i>Centranthus lecoqii</i> Jord.                                                                                   | Centranthe de Lecoq               | remarquable    |
| <i>Cotoneaster tomentosus</i> Lindl.                                                                               | Cotonéaster tomenteux             | massif central |
| <i>Cynoglossum dioscoridis</i> Vill.                                                                               | Cynoglosse de Dioscoride          | stricte        |
| <i>Cypripedium calceolus</i> L.                                                                                    | Sabot de Vénus                    | stricte        |
| <i>Cytisus ratisbonnensis</i> Schaeff.                                                                             | Cytise allongé                    | stricte        |
| <i>Drosera rotundifolia</i> L.                                                                                     | Rosolis à feuilles rondes         | remarquable    |
| <i>Echinopartum horridum</i> (Vahl) Rothm.                                                                         | Genêt très épineux                | stricte        |
| <i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte                                                                           | Euphorbe de Duval                 | remarquable    |
| <i>Festuca arvernensis</i> Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann.                                                      | Fétuque d'Auvergne                | remarquable    |
| <i>Festuca christiani-bernardii</i> Kerguélen                                                                      | Fétuque de Christian-Bernard      | remarquable    |
| <i>Fourraea alpina</i> (L.) Greuter & Burdet                                                                       | Arabette pauciflore               | massif central |
| <i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.                                                               | Gagée de Bohême                   | remarquable    |
| <i>Galium pusillum</i> L.                                                                                          | Gaillet à l'aspect de mousse      | stricte        |
| <i>Gentiana clusii</i> Perrier & Songeon subsp. <i>costei</i> Braun-Blanq.                                         | Gentiane de l'Ecluse              | stricte        |
| <i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich.                                                                          | Orchis odorant                    | stricte        |
| <i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.                                               | Berce de Lecoq                    | remarquable    |
| <i>Hieracium christianbernardii</i> de Retz                                                                        | Epervière de Christian-bernard    | stricte        |
| <i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) Küpfer                                                                      | Corbeille d'argent à gros fruits  | stricte        |
| <i>Hymenolobus procumbens</i> (L.) Nutt. ex Schinz & Thell. subsp. <i>pauciflorus</i> (W.D.J.Koch) Schinz & Thell. | Hutchinsie pauciflore             | stricte        |
| <i>Hypericum hyssopifolium</i> Chaix                                                                               | Millepertuis à feuilles d'hysope  | stricte        |
| <i>Hyssopus officinalis</i> L.                                                                                     | Hysope                            | stricte        |

|                                               |                                                                                                                                           |                                                                                     |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type II<br/>n° 4812-0000</b> | <b>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</b><br><br><b>Gorges du Tarn</b> |  |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Végétaux vasculaires

| Nom scientifique                                                                      | Nom vernaculaire                  | Déterminance |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| <i>Iberis linifolia</i> L. subsp. <i>intermedia</i> (Guers.) Kerguelen                | Ibérisme intermédiaire            | stricte      |
| <i>Inula salicina</i> L.                                                              | Inule à feuilles de saule         | remarquable  |
| <i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.                                                        | Gesse à vrilles                   | stricte      |
| <i>Lathyrus inconspicuus</i> L.                                                       | Gesse à petites fleurs            | stricte      |
| <i>Lathyrus pannonicus</i> (Jacq.) Garcke subsp. <i>asphodeloides</i> (Gouan) Bässler | Gesse blanchâtre                  | stricte      |
| <i>Lens nigricans</i> (M.Bieb.) Godr.                                                 | Lentille noirâtre                 | stricte      |
| <i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam.                                           | Marguerite à feuilles de graminée | remarquable  |
| <i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste                                       | Marguerite de Montpellier         | remarquable  |
| <i>Leucanthemum subglaucum</i> De Larambergue                                         | Marguerite vert-glaucue           | remarquable  |
| <i>Linum leonii</i> F.W.Schultz                                                       | Lin français                      | stricte      |
| <i>Melampyrum vaudense</i> (Ronniger) Soó                                             | Mélampyre du Pays de Vaud         | stricte      |
| <i>Minuartia rostrata</i> (Pers.) Rchb. subsp. <i>lesurina</i> Braun-Blanq.           | Alsine laineuse                   | stricte      |
| <i>Moehringia muscosa</i> L.                                                          | Moehringie mousse                 | stricte      |
| <i>Ononis rotundifolia</i> L.                                                         | Bugrane à feuilles rondes         | stricte      |
| <i>Pedicularis comosa</i> L.                                                          | Pédiculaire chevelue              | stricte      |
| <i>Pinguicula longifolia</i> Ramond ex DC. subsp. <i>caussensis</i>                   | Grassette des Causses             | stricte      |
| <i>Polycnemum arvense</i> L.                                                          | Polycnème des champs              | à critères   |
| <i>Polycnemum majus</i> A.Braun                                                       | Grand polycnème                   | à critères   |
| <i>Pulmonaria affinis</i> Jord.                                                       | Pulmonaire affine                 | remarquable  |
| <i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau subsp. <i>cevenensis</i>                | Pulmonaire des Cévennes           | remarquable  |
| <i>Saxifraga cebennensis</i> Rouy & E.G.Camus                                         | Saxifrage des Cévennes            | stricte      |
| <i>Scutellaria galericulata</i> L.                                                    | Scutellaire casquée               | remarquable  |
| <i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit.                                                | Silène des forêts                 | stricte      |
| <i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.                                            | Spiranthe d'été                   | remarquable  |
| <i>Teucrium rouyanum</i> H.J.Coste & Soulié                                           | Germandrée de Rouy                | remarquable  |
| <i>Trifolium strictum</i> L.                                                          | Trèfle raide                      | stricte      |

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Chiroptères

| Nom scientifique                | Nom vernaculaire     | Déterminance |
|---------------------------------|----------------------|--------------|
| <i>Barbastella barbastellus</i> | Barbastelle d'Europe | stricte      |
| <i>Hypsugo savii</i>            | Vespère de Savi      | remarquable  |



|                                      |                                                                                                                             |                                                                                     |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| ZNIEFF de<br>type II<br>n° 4812-0000 | Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération<br><br>Gorges du Tarn |  |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Chiroptères

| Nom scientifique                 | Nom vernaculaire         | Déterminance |
|----------------------------------|--------------------------|--------------|
| <i>Miniopterus schreibersii</i>  | Minioptère de Schreibers | stricte      |
| <i>Myotis mystacinus</i>         | Murin à moustaches       | remarquable  |
| <i>Myotis nattereri</i>          | Murin de Natterer        | remarquable  |
| <i>Pipistrellus kuhlii</i>       | Pipistrelle de Kuhl      | remarquable  |
| <i>Plecotus auritus</i>          | Oreillard roux           | remarquable  |
| <i>Plecotus austriacus</i>       | Oreillard gris           | remarquable  |
| <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> | Grand Rhinolophe         | à critères   |
| <i>Rhinolophus hipposideros</i>  | Petit Rhinolophe         | à critères   |

#### Lépidoptères

| Nom scientifique          | Nom vernaculaire     | Déterminance |
|---------------------------|----------------------|--------------|
| <i>Agrodiaetus dolus</i>  | Sablé de la luzerne  | stricte      |
| <i>Apatura ilia</i>       | Petit Mars changeant | stricte      |
| <i>Chazara briseis</i>    | Hermite              | stricte      |
| <i>Euphydryas aurinia</i> | Damier de la Succise | stricte      |
| <i>Melanargia russiae</i> | Echiquier de Russie  | stricte      |
| <i>Zerynthia rumina</i>   | Proserpine           | stricte      |

#### Mammifères terrestres

| Nom scientifique         | Nom vernaculaire     | Déterminance |
|--------------------------|----------------------|--------------|
| <i>Arvicola sapidus</i>  | Campagnol amphibie   | remarquable  |
| <i>Castor fiber</i>      | Castor d'Eurasie     | stricte      |
| <i>Chionomys nivalis</i> | Campagnol des neiges | remarquable  |
| <i>Felis silvestris</i>  | Chat sauvage         | stricte      |
| <i>Lutra lutra</i>       | Loutre d'Europe      | stricte      |

#### Mollusques

| Nom scientifique          | Nom vernaculaire | Déterminance |
|---------------------------|------------------|--------------|
| <i>Bythinella bouleti</i> | -                | stricte      |
| <i>Bythinella galerae</i> | -                | stricte      |

#### Odonates

| Nom scientifique                  | Nom vernaculaire | Déterminance |
|-----------------------------------|------------------|--------------|
| <i>Aeshna grandis</i>             | -                | remarquable  |
| <i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> | -                | remarquable  |

|                                      |                                                                                                                             |                                                                                     |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| ZNIEFF de<br>type II<br>n° 4812-0000 | Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération<br><br>Gorges du Tarn |  |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Odonates

| Nom scientifique              | Nom vernaculaire     | Déterminance |
|-------------------------------|----------------------|--------------|
| <i>Coenagrion scitulum</i>    | Agrion mignon        | remarquable  |
| <i>Ischnura pumilio</i>       | Agrion nain          | stricte      |
| <i>Lestes barbarus</i>        | Leste sauvage        | remarquable  |
| <i>Lestes sponsa</i>          | -                    | remarquable  |
| <i>Macromia splendens</i>     | Cordulie splendide   | stricte      |
| <i>Onychogomphus uncatus</i>  | Gomphe à crochets    | stricte      |
| <i>Oxygastra curtisii</i>     | Cordulie à corps fin | stricte      |
| <i>Somatochlora metallica</i> | Cordulie métallique  | stricte      |

#### Oiseaux

| Nom scientifique              | Nom vernaculaire       | Déterminance |
|-------------------------------|------------------------|--------------|
| <i>Actitis hypoleucos</i>     | Chevalier guignette    | stricte      |
| <i>Aegypius monachus</i>      | Vautour moine          | stricte      |
| <i>Anthus campestris</i>      | Pipit rousseline       | remarquable  |
| <i>Aquila chrysaetos</i>      | Aigle royal            | stricte      |
| <i>Bubo bubo</i>              | Grand-duc d'Europe     | à critères   |
| <i>Circaetus gallicus</i>     | Circaète Jean-le-Blanc | à critères   |
| <i>Emberiza hortulana</i>     | Bruant ortolan         | à critères   |
| <i>Falco peregrinus</i>       | Faucon pèlerin         | stricte      |
| <i>Gyps fulvus</i>            | Vautour fauve          | stricte      |
| <i>Merops apiaster</i>        | Guêpier d'Europe       | remarquable  |
| <i>Milvus milvus</i>          | Milan royal            | remarquable  |
| <i>Neophron percnopterus</i>  | Vautour percnoptère    | stricte      |
| <i>Netta rufina</i>           | Nette rousse           | stricte      |
| <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> | Crave à bec rouge      | stricte      |
| <i>Tichodroma muraria</i>     | Tichodrome échelette   | stricte      |

#### Poissons et écrevisses

| Nom scientifique                 | Nom vernaculaire         | Déterminance |
|----------------------------------|--------------------------|--------------|
| <i>Austropotamobius pallipes</i> | Ecrevisse à pieds blancs | stricte      |
| <i>Leuciscus burdigalensis</i>   | -                        | remarquable  |
| <i>Leuciscus leuciscus</i>       | Vandoise                 | remarquable  |
| <i>Salmo trutta</i>              | Truite commune           | à critères   |



|                                      |                                                                                                                             |                                                                                     |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| ZNIEFF de<br>type II<br>n° 4812-0000 | Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération<br><br>Gorges du Tarn |  |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

#### - Espèces animales déterminantes et remarquables

Poissons et ecrevisses

| Nom scientifique           | Nom vernaculaire | Déterminance |
|----------------------------|------------------|--------------|
| <i>Thymallus thymallus</i> | Ombre commun     | à critères   |

Reptiles

| Nom scientifique         | Nom vernaculaire     | Déterminance |
|--------------------------|----------------------|--------------|
| <i>Elaphe longissima</i> | Couleuvre d'Esculape | remarquable  |
| <i>Emys orbicularis</i>  | Cistude d'Europe     | stricte      |
| <i>Timon lepidus</i>     | Lézard ocellé        | stricte      |

texte à venir

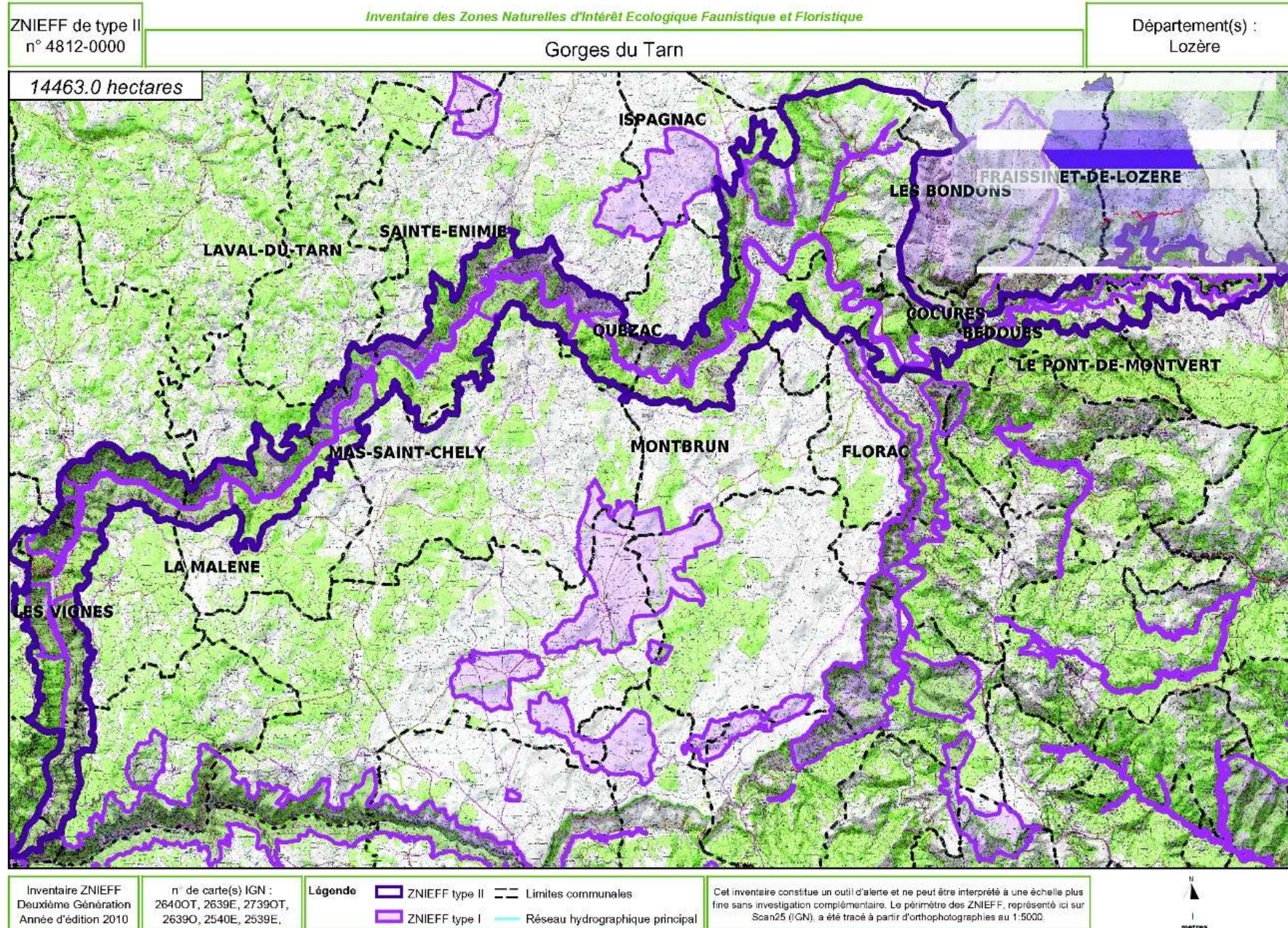
#### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

texte à venir

#### 5. Sources documentaires et bibliographie

texte à venir







|                                                     |                                                                                                              |                                                                                     |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF de<br/>type II</b><br><b>n° 4812-0000</b> | <i>Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deuxième Génération</i> |  |
|                                                     | <b>Gorges du Tarn</b>                                                                                        |                                                                                     |

## 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

|                                                                                                       |                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ABELA Aude                                                                                            | Groupe de Recherche et de Protection des Libellules " Sympetrum "                                           |
| Association Caracole                                                                                  | Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement                                |
| Association Charles Flahaut                                                                           | Groupe Ornithologique du Roussillon                                                                         |
| Association Communale de Chasse Agréée de Mantet                                                      | Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocécologie                                                      |
| Association Communale de Chasse Agréée de Py                                                          | Institut National de Recherche Agronomique                                                                  |
| Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques "La Gauloise"                            | Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence                                                      |
| Association des Naturalistes d'Ariège                                                                 | La belle Verte                                                                                              |
| Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne                                  | La Cistude                                                                                                  |
| Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)                                   | La Découverte                                                                                               |
| Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py                                                | La Fario                                                                                                    |
| Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane                 | Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude                                                              |
| Association les taïchous                                                                              | Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault                                                           |
| Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement                                    | Ligue pour la Protection des Oiseaux "Grands Causses"                                                       |
| Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses                                      | Méandre                                                                                                     |
| Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels                              | Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes                                                                       |
| Association Roussillonnaise d'Entomologie                                                             | Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie                  |
| Association Saint-Gely Nature                                                                         | Myotis                                                                                                      |
| Association Tarnaise d'Etudes Karstiques                                                              | Naturellement votre                                                                                         |
| Aude Nature                                                                                           | Observatoire des Galliformes de Montagne                                                                    |
| Biotope                                                                                               | Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)                       |
| Cabinet Barbanson Environnement                                                                       | Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens                                                     |
| Centre de Biologie et de Gestion des Populations                                                      | Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon                    |
| Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie                           | Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols |
| Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement                   | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère                                             |
| Centre de Découverte du Scamandre                                                                     | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude                                                |
| Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde "Les Isards"                                             | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault                                             |
| Centre National pour la Recherche Scientifique                                                        | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales                                  |
| Centre Ornithologique du Gard                                                                         | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard                                                  |
| Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche                                                             | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon                                  |
| Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais                                | Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques                                                |
| Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens                                             | Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée                                           |
| Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu                        | Office Pour les Insectes et leur Environnement                                                              |
| Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet                                     | Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon                                      |
| Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats                    | Parc National des Cévennes                                                                                  |
| Confédération des Réserves Naturelles Catalanes                                                       | PNR du Haut Languedoc                                                                                       |
| Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles                                        | Réserve Naturelle de Nyer                                                                                   |
| Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon                                            | Réserve Naturelle de Roquehaute                                                                             |
| Conservatoire des Sites Lozériens                                                                     | Rutilans                                                                                                    |
| Echos Nature                                                                                          | Salsepareille                                                                                               |
| Ecole Pratique des Hautes Etudes                                                                      | Société Civile Forestière (SCF) "Ecureuil de Py et de Rotja"                                                |
| Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan                                                              | Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard                                                 |
| Ecologistes de l'Euzière                                                                              | Société Entomologique de France                                                                             |
| Entente Interdépartementale pour la Démoustication                                                    | Société Entomologique du Languedoc                                                                          |
| Espace Nature Environnement                                                                           | Société Entomologique du Nord de la France                                                                  |
| Etudes naturalistes                                                                                   | Société Française d'Orchidophilie                                                                           |
| Fédération Aude Claire                                                                                | Société Française d'Orchidophilie du Languedoc                                                              |
| Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques | Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères                                              |
| Gard Nature                                                                                           | Spéléologues Anonymes                                                                                       |
| Goupil Connexion                                                                                      | Station Biologique de la Tour du Valat                                                                      |
| Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées                                                                   | Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise                                     |
| Groupe Chiroptères de Provence                                                                        | Zerynthia                                                                                                   |
| Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon                                                          |                                                                                                             |

Fiches descriptives réalisées avec les logiciels libres PostgreSQL, PostGIS, Mapserver, iReport, pdfsam